

NOMINATION A3

Gilles Taillon est le nouveau directeur général de la CSCS

ÉVASION A2

Luc Bouchard réussit encore à s'enfuir de la prison Winter

CAMIONNEURS C12

La police met fin au blocus à Drummondville



La manifestation de 200 camionneurs indépendants sur les autoroutes 20 et 51-55, à la hauteur de Drummondville, a bloqué 500 autres camionneurs.

AVORTEMENT C10

Les députés pro-vie mènent le débat sur le projet de loi

CONSTRUCTION D7

Hausse annuelle dépassant 6 % accordée par décret

COUPE STANLEY D1

Les Oilers acculent les Bruins au pied du mur



Les Oilers ont vaincu les Bruins 5 à 1, hier soir. Sur ce jeu, Mark Messier bataille avec Raymond Bourque devant la cage défendue par Andy Moog.

MÉTÉO A2

(143^e jour de l'année)

**Pluie: 13 à 2 C
Lever du soleil: 5h09
Coucher du soleil: 20h19
Demain: nuages et soleil**



Yvon Côté, député de Richmond-Wolfe

Côté songe à rejoindre «Lucien»

□ Le député de Richmond-Wolfe et son collègue de Drummond repensent leur avenir politique

Michel MORIN

Sherbrooke

La démission de Lucien Bouchard, lieutenant québécois du gouvernement conservateur, aura suffisamment ébranlé les députés Yvon Côté et Jean-Guy Guilbault pour les inciter à repenser leur avenir politique.

Les deux hommes se disent maintenant en pleine période de réflexion et de consultation avec les militants conservateurs de leur circonscription

respectue, dans Richmond-Wolfe et Drummond. Ils n'écartent pas la possibilité de claquer la porte, imitant en cela leurs collègues François Gérin, Lucien Bouchard et Gilbert Chartrand qui ont tous quitté le caucus des députés conservateurs pour protester contre les amendements proposés à l'entente originale du lac Meech.

«Je suis très nationaliste et, si je puis dire, je suis actuellement en pleine réflexion. Je me laisse encore 24 heures pour décider de mon sort.

Pour moi, le dilemme se situe entre le devoir et les convictions, dit Yvon Côté, visiblement secoué. Je me demande si ça vaut la peine de continuer, de former un autre comité afin de trouver un terrain d'entente.»

Yvon Côté admet qu'à la lumière des derniers événements, sa position en regard du rapport Charest est maintenant plus obscure. Il va plus loin en disant «j'ai même envie d'aller rejoindre Lucien».

«Je me demande si les premiers ministres des provinces recalcitrantes

sont assez intelligents pour comprendre le message très clair qu'a laissé Lucien Bouchard, ajoute-t-il. La démission de M. Bouchard me bouleverse complètement; je partage ses convictions profondes.»

Le député de Richmond-Wolfe rappelle qu'en 1980, au moment du référendum, il avait voté en faveur de l'OUI. Il rappelle également que 42 pour cent des électeurs provinciaux de Richmond avaient alors appuyé la proposition du gouvernement Lévesque.

«J'ai hâte que Robert Bourassa et les députés provinciaux réagissent un peu. Parce que j'ai le sentiment que c'est nous, les députés conservateurs du Québec, qui devons décider à leur place. Honnêtement, je suis très embarrassé.»

Onde de choc

Pour son collègue de Drummond, Jean-Guy Guilbault, la démission du ministre de l'Environnement provoque une véritable onde de choc.

«Disons que ça vire à l'envers pas mal de monde. Je pense au geste que je pourrais poser; ma réflexion se poursuit.»

Le député de Drummond se dit d'autant plus confus que le dernier périple dans les Maritimes de Lowell Murray, l'émissaire de Brian Mulroney en matière constitutionnelle, n'a pas produit de résultats probants.

«Avec le rapport Charest, je voyais une ouverture, soutient Jean-Guy Guilbault. Mais les résultats obtenus par le sénateur Murray me déçoivent beaucoup. Je pensais qu'il y avait une ouverture; il semble que ce ne soit pas le cas. Comme on dit, j'ai une patte sur la clôture.»

Charest regrette

A Ottawa, le député de Sherbrooke, Jean Charest, président du Comité qui a présenté 23 recommandations sur la résolution d'accompagnement du premier ministre du Nouveau-Brunswick, a dit regretter le départ de M. Bouchard, mais il a vite enchaîné en affirmant que son rapport ne visait aucunement une réouverture de l'Accord du lac Meech.

Il a répété en substance ce que le premier ministre a affirmé en Chambre. «Il n'est pas question pour quelque considération que ce soit, avait déclaré M. Mulroney, que je participe dans une manœuvre de nature à diluer la portée importante des dispositions de l'Accord du lac Meech. Il n'en a jamais été question et on ne le fera jamais, parce que le Québec a été isolé une fois et c'est une fois de trop.»

Jean Charest, que l'on dit ébranlé par les critiques, devait faire une nouvelle présentation de son rapport, au caucus des députés conservateurs du Québec, hier soir.



L'ex-ministre Lucien Bouchard

L'Accord dans une impasse totale

Norman DELISLE

Québec (PC)

L'impasse paraissait totale, hier soir, dans le dossier constitutionnel, à la suite de la visite à Québec de l'émissaire fédéral, le sénateur Lowell Murray.

M. Murray et le porte-parole du Québec, le ministre Gil Rémillard, ont convenu de l'inopportunité de convoquer dans l'immédiat une conférence des premiers ministres pour tenter de régler l'impasse.

«Je ne peux pas, en bonne conscience, conseiller au premier ministre Mulroney de convoquer une conférence des premiers ministres, a dit le sénateur Murray. Il y a des problèmes majeurs sur la table, dont le droit de veto. On ne peut pas toucher le droit de veto du Québec», a dit le ministre fédéral, confirmant par là que certaines provinces s'objectent à cet avantage consenti au Québec par l'Accord du lac Meech.

M. Murray, qui a rencontré MM. Bourassa et Rémillard pendant 90 minutes, a cependant été moins clair au sujet de l'attitude du Québec. Il a dit que «certaines provinces devaient réévaluer leur position mais pas le Québec». Quelques secondes plus tard, il a ajouté cependant que «toutes les parties à l'entente devaient bouger pour qu'on apporte une solution au problème».

Pour sa part, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard, a reconnu que «la situation est très difficile».

«Le rapport Charest est inacceptable dans la mesure où il propose des modifications à l'Accord du lac Meech. Ce n'est pas nous le problème. Nous ne voulons que la confirmation de l'entente de juin 1987», a dit le ministre Rémillard.

«Nous tenons un droit de veto que nous ne céderons jamais, a poursuivi le ministre québécois. Nous avons été très clair à ce niveau et si les autres provinces ont des problèmes avec cela, nous opposons une fin de non-recevoir.»

M. Rémillard a rejeté les accusations d'immobilisme dans ce dossier. «Le Québec a bougé en posant cinq conditions. Il n'y aura pas d'autres modifications de notre part. L'entente doit être acceptée comme elle est.»

Aussi, M. Rémillard juge «prématuré et pas opportun actuellement» de réunir les premiers ministres pour une conférence de la dernière chance. «On n'élimine pas cette possibilité mais à la suite de la tournée de M. Murray, cela n'apparaît pas opportun.»

L'échec apparaît de plus en plus pressant car le Manitoba, qui a refusé de ratifier l'Accord actuel, doit tenir des audiences publiques avant de le faire, à cause des règles de sa Constitution interne. Cela se traduirait donc par des délais addition-

nels si la législature manitobaine envisageait d'accepter l'Accord.

«La situation actuelle ne permet pas de croire qu'une conférence constitutionnelle changerait les choses», a conclu le ministre. Il n'est pas ques-

tion que le Québec se rende à une conférence constitutionnelle axée sur le rapport Charest.

La visite de M. Murray à Québec complétait sa tournée des premiers ministres provinciaux.



Le premier ministre Brian Mulroney a été chaleureusement accueilli par les membres du caucus conservateur québécois, hier soir, dont le leader du gouvernement en Chambre, Harvie Andre.

Mulroney tente de rassurer

Pierre APRIL

Ottawa (PC)

Le premier ministre Brian Mulroney, visiblement touché par la démission de son ami et conseiller Lucien Bouchard, a tenté, hier, de rassurer ses troupes en réaffirmant qu'il n'était pas question pour son gouvernement de remettre en question les acquis de l'Accord du lac Meech.

«Jamais, a-t-il dit aux Communes, nous n'avons remis en question notre attachement à l'Accord et nous n'avons aucune intention de renier notre signature apposée au bas de l'Accord. Il est acceptable dans sa forme actuelle, sans modification, et cette position n'a pas changé.»

M. Mulroney n'a pas dit un mot de toute la journée d'hier sur le départ de son vieil ami Lucien Bouchard, mais il a pris le temps de souligner dans une lettre les liens qui les unissaient.

«J'ai vu dans votre contribution au niveau fédéral, a-t-il dit, le même dévouement et la même sincérité que j'ai toujours connus chez vous depuis

nos études ensemble il y a trente ans.»

Le ministre des Communications, Marcel Masse, député de Frontenac, qui a été lieutenant du Québec dans le caucus conservateur avant d'être remplacé l'année dernière par Lucien Bouchard, a brièvement commenté la démission de son collègue.

«Il a été un ami intime depuis de nombreuses années, a-t-il dit, non seulement en politique, mais un ami personnel. Je comprends très bien son point de vue. Mais je dois conclure que son analyse de la situation — son impression voulant que le processus de négociation entourant l'Ac-

cord du lac Meech isolerait le Québec — ne rencontre pas l'opinion du premier ministre ou du gouvernement.»

M. Masse s'est dit convaincu que le gouvernement ne reniera jamais la signature qu'il a apposée en bas de l'Accord du lac Meech.

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, Benoît Bouchard, un autre ardent nationaliste, a pour sa part décidé d'attendre l'échéance du 23 juin avant de prendre une décision concernant son avenir politique à Ottawa, parce que c'est à cela qu'il s'était engagé lors de son élection en 1984.

- Un autre conservateur quitte — A11
- La lettre intégrale de Bouchard — B3
- Gérin veut élaborer une stratégie — A9
- Réactions à Québec et ailleurs — A10, A12, B1

Animat prêt à recevoir tous les pneus du Québec

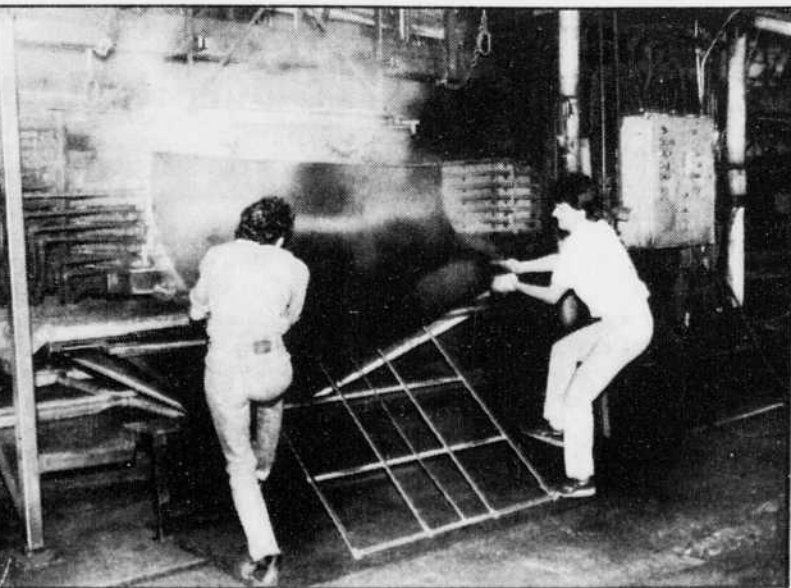
Lise OUELLETTE

St-Élie-d'Orford

Animat-Caoutech étudie présentement la possibilité d'ouvrir un site d'entreposage de pneus usés, lequel permettrait notamment aux entreprises de l'Estrie de disposer de leur encombrante marchandise.

Un inventaire dressé en avril 1989 fait état de 200 000 pneus hors d'usage, répartis dans une douzaine de dépôts. La région génère 170 000 carcasses nouvelles à chaque année. Les propriétaires de ces dépôts ont souvent répété qu'ils souhaitaient voir Animat-Caoutech prendre charge de ces rebuts.

«Nous prendrions les pneus à un prix abordable de 0,50 \$ ou 0,75 \$ l'unité et nous pourrions les prendre pour bien grand aléatoire, pour le Québec au complet en fait», a lancé hier Ange-Albert Allard, un des copropriétaires de l'usine.



Avec les pneus usés que l'entreprise récupère, Animat-Caoutech fabrique des tapis de caoutchouc notamment utilisés dans les étables.

Selon M. Allard, il ne se produirait pas d'accumulation de pneus usés sur ce site puisque Animat-Caoutech serait en mesure de les traiter au fur et à mesure. On sait que cette usine procède au déchiquetage des pneus en granulés qui servent ensuite à la fabrication de tapis en caoutchouc, utilisés dans les gymnases ou les étables.

Quant à l'avenir de l'entreprise qui, avec l'incendie de la montagne pneumatique de St-Amable, se voit privée d'une source majeure de matière première, M. Allard ne s'en inquiète aucunement, loin de là.

«Il reste des pneus à St-Amable. Et puis, les offres intéressantes pleuvent d'Ontario et des États-Unis. On nous offre 1,25 \$ par pneu pour nous en occuper. C'est certain que cet argent nous permettrait d'améliorer nos équipements et de prendre de l'expansion», avance le co-propriétaire.

Pour l'heure toutefois, St-Amable demeure une préoccupation majeure. «Nous courons d'un bord à l'autre. Nous avons de la machinerie là-bas, nous devons vérifier si les pneus enfouis sous le sable sont recyclables et nous devons réévaluer les coûts en fonction des dégâts causés à la matière première.»

Par ailleurs, M. Allard affirme ne pas connaître les intentions du ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ) en regard de l'entente de 4,9 millions \$ en vertu de laquelle Animat-Caoutech devait éliminer les 3,5 millions de pneus de St-Amable. Il ne sait pas non plus si le ministère envisage de confier à son entreprise le soin de s'attaquer à d'autres dépôts majeurs comme celui de St-Gilles-de-Labelbinière (2 millions de pneus).

«C'est trop tôt pour en reparler. Il faut laisser la poussière de St-Amable retomber un peu», invoque-t-il.

Luc Bouchard s'évade encore

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Supporté par des béquilles à cause d'une blessure à une cheville vraisemblablement simulée, un dangereux récidiviste s'est évadé vers 17 h 15 hier, à l'issue de son transfert en fourgon cellulaire du palais de justice à la vieille prison commune de la rue Winter, à Sherbrooke.

Il s'agit de Luc Bouchard, âgé de 25 ans.

Bouchard est ce triste personnage qui, le 21 décembre 1989, avait pris en otage un couple dans une maison privée de la rue Montjoie, à Sherbrooke, dans le but d'échapper aux policiers. Il avait été arrêté la même nuit.

Le 6 janvier 1990, il devait s'évader de la prison Winter et, le 24 du même mois, perpétrer un vol à main armée à la Caisse populaire d'Ascot



Luc Bouchard

Corner. Terré dans une maison de campagne d'Ascot Corner, il avait été appréhendé quelques heures plus tard, enroulé dans de la laine minérale, dans un mur, après une insaisissable fouille des policiers.

Hier, alors qu'il était le dernier de cinq détenus à quitter le fourgon cellulaire, il a lancé ses béquilles à un agent de la paix, a bondi par dessus une clôture métallique, et il a détalé comme un lièvre, toujours perdu dans la nature au grand dam des policiers.

On le décrit comme un individu de 1,75 mètre, pesant 73 kilos, aux cheveux et aux yeux bruns. Au moment de son évasion, il était vêtu d'une chemise blanche, d'un pantalon foncé et évidemment d'une seule espadrille. Toute information peut être communiquée aux agents Serge Thomassin et Alain Fredette de la SQ de Sherbrooke.

Un incendie jette les locataires à la rue

Sherbrooke

Saut du lit en catastrophe, hier à l'aube, pour la plupart des sept occupants d'une maison à logements, 80 rue London, dans le Vieux-Nord de Sherbrooke.

«Mon copain du troisième, Paul Jolin, cognait, puis cognait, puis cognait encore à la porte et criait au feu. À moitié endormi, je pensais qu'il disait de m'habiller pour aller à l'école. J'ai mis ma robe de chambre, j'ai ouvert la porte, j'ai vu la fumée et le feu. Je ramasse mes vêtements, je commence à me vêtir, quand les policiers m'ont dit de sortir, que ça pressait. J'ai jeté mon linge en bas et j'ai sauté pieds nus, du balcon du deuxième sur le sol et là je me suis habillé.»

M. Patrick Mailhot a parfaitement décrit la situation qu'ont vécue, vers 5 h 45, les occupants de la maison de six logements.

Tous ont quitté les lieux à temps, grâce au locataire Paul Jolin et aux policiers Michel L'Italien, Dany McConnell, Yves Rancourt et Eric Lefebvre qu'ont rejoint, dans les minutes qui ont suivi, les patrouilleurs Robert Pednault et Paulin Aubé.

Par mesure de sécurité, les locataires de la maison à logements voisins, au 94, ont également été invités à quitter les logements. La chaleur dégagée par le brasier a du reste fait fondre une partie du revêtement en vinyle de cette bâtisse.

Le feu a vraisemblablement été mis sur le balcon d'un logement, au rez-de-chaussée, à l'arrière, pour se communiquer rapidement à la structure de la maison.

Dans les minutes qui ont suivi l'alerte, les policiers ont procédé à l'arrestation d'une femme qui a été relâchée après interrogatoire. Il y a également eu interrogatoire d'un homme plus tard en journée.

Tout en traçant leur chemin vers les étages supérieurs, les flammes en ont profité pour sauter sur cinq gros cylindres d'une capacité chacun de 320 litres de gaz propane. Les appareils de chauffage, d'eau chaude et de cuisson sont alimentés au propane dans tous les logements de la bâtisse.

La chaleur a fendu les valves de sécurité sur chacun des cylindres, provoquant des déflagrations et l'apparition de colonnes de flammes.

À 7 h 15, l'incendie était maîtrisé et l'inspecteur Gilles Ferland, du Département de prévention, avait déjà le nez dedans.

Les dommages se chiffrent à plus de 30 000 \$.



L'incendie qui a pris naissance à l'arrière du 80 rue London, au petit matin, vers 5 h 45, a forcé une évacuation en catastrophe des locataires.

FAITS DIVERS

Hold-up chez Duff

Sherbrooke — Un cagoulard solitaire, revolver dans une main, couteau dans l'autre, a fait irruption quelques minutes avant une heure hier, au Restaurant Duff, 1115 King Ouest, à Sherbrooke.

Seuls des membres du personnel étaient présents quand l'inquietant visiteur s'y est présenté pour rafler le contenu des caisses, une somme que l'on évalue à quelque 400 \$.

On décrit le suspect comme un individu mesurant 1,78 m, pesant environ 72 kilos (cinq pieds et dix pouces, et 150 livres).

La cagoule de laine qu'il portait laissait voir des yeux bruns très foncés. L'homme pourrait être âgé de 25 ans et paraissait fort nerveux.

Dans le ratisage du secteur, effectué par les policiers, un couteau, une cagoule et un gant ont été trouvés dans une cour voisine, rue Victoria.

La neige tombe

Hier matin, dans plus d'un secteur montagneux de l'Estrie (Chartierville, Sainte-Edwidge, Ham-Nord...), une surprise sous l'apparence de quelques centimètres de neige attendait les gens au lever.

À l'aéroport d'East Angus, la neige la plus tardive enregistrée au mois de mai, l'avait été un 18 en 1980, avec un léger 0,4 centimètre de neige; il faut ajouter que la neige aperçue hier en région ne fera pas partie du livre des records.

La température a abaissé pour une seconde journée d'affilée un record de bas maximum, a précisé M. Paul-André Renaud, d'Environnement Canada, à Sherbrooke. Le maximum a atteint les 8 degrés alors que l'ancienne marque du 22 mai était de 9,5. La veille, le maximum avait été de 8,8; l'ancien record avec 8,9 degrés datait de 1967.



Nettoyage de la rive

Même si le temps ne se prêtait guère à une excursion au bord de la rivière hier matin, un groupe d'élèves du Séminaire Salésien s'est rendu à la rivière Magog, à Sherbrooke, pour y ramasser les débris qui jonchaient le rivage. L'initiative était du professeur Yves Robert.

Le juge refuse à nouveau tout cautionnement à Royer

Sherbrooke

Le juge Georges Savoie de la Cour supérieure a refusé hier de réviser l'ordonnance de détention provisoire de Paul-Émile Royer, qui est inculpé de tentative de meurtre le 11 mai, à Danville. Il a donc confirmé la décision rendue par le juge Michel Côté de la Cour du Québec dans cette cause.

Le juge Savoie a laissé entendre qu'on n'était plus au far west alors que certaines personnes réagissent à leurs problèmes avec des armes à feu.

Le procureur Jean-Marc Fradette avait plaidé que le public se

poserait des questions sur l'administration de la justice si on mettait le prévenu en liberté alors que la victime combat pour sa survie sur un lit d'hôpital.

Royer est soupçonné d'avoir tiré trois coups de feu sur Leo-Paul Pilote dans le stationnement d'un hôtel à la suite d'une dispute entre les deux hommes.

L'inculpé devrait revenir devant le juge Côté aujourd'hui pour son examen voluntaire.

Le défenseur Peter Downey avait représenté pour sa part que le tribunal ne devrait pas attacher autant d'importance à l'équation entre la gravité objective du délit, l'état de la victime et l'opinion du public.

«Pas fiable» Houle est accusé du meurtre de cinq Hell's

Sherbrooke

La comparution de Denis Houle, âgé de 37 ans, hier au Palais de justice de Sherbrooke, marque l'avant-dernier épisode de la mémorable tuerie des Hell's Angels survenue à Lennoxville, le 24 mars 1985.

Guy-Louis «chop» Adam, Guy «brutus» Geoffrion, Jean-Pierre «matt» Mathieu, Michel «wellie» Mayrand, originaire de la région, et Laurent «l'anglais» Viau, qui faisaient partie du chapitre de Laval, avaient été éliminés à ce moment de l'organisation québécoise des Hell's Angels.

Houle, dont le surnom de «pas fiable» est inconnu du ministère public, était recherché depuis le 1er octobre 1985 en marge de cette affaire.

Il a été arrêté le week-end dernier dans un bar de la métropole et conduit à Sherbrooke hier.

Houle, qui est représenté par Me Michel Dussault, a comparu devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, qui a remis son enquête préliminaire au 30 mai.

Meurtre

Il a été inculpé du meurtre des cinq Hell's Angels dont les corps placés dans des sacs de couchage lestés de moellons avaient été repêchés dans le

fleuve St-Laurent à la hauteur de la traverse de Berthier.

Le ministère public était représenté à l'audience par Me René Domingue qui s'occupe de cette cause depuis le début.

La comparution de Houle peut faire référence à l'avant-dernier épisode de l'histoire de Lennoxville parce que la police ne cherche plus qu'un dernier suspect, Yves «bull» Tremblay.

Bilan

Le bilan de cette affaire est maintenant le suivant:

— cinq individus ont été convaincus de meurtre au premier degré et condamnés à la détention à perpétuité sans espoir de libération avant 25 ans;

— plusieurs ont encouru des peines variant entre deux et neuf ans de pénitencier après avoir admis leur culpabilité à des accusations de complicité après les meurtres;

— enfin, cinq autres personnes ont été acquittées d'homicide en rapport avec cette affaire.

On n'avait pratiquement pas entendu parler de Houle depuis l'automne 85 si ce n'est qu'un rumeur avait couru à un moment donné qu'il aurait pu avoir été trouvé mort dans une prison de Chicago, mais il n'en était rien.

Vandale des cimetières de Magog placé en garde fermée

Sherbrooke

Un adolescent de 16 ans a été placé sous garde fermée pour une période de sept mois et fera ensuite l'objet d'une mise à l'épreuve pour les dommages causés le 31 mars aux cimetières St-Patrice et Pine Hill, à Magog.

C'est ce qui ressort de la décision rendue hier par le juge Lise Dubé de la chambre de la Jeunesse à la Cour du Québec.

Le contrevenant avait admis avoir renversé 103 pierres tombales et 25 pierres aux deux cimetières, causant des dommages estimés à 10 000 \$ et 3000 \$.

Le procureur Charles Crépeau a plaidé que ce délit avait affecté 128 familles de la communauté locale dont des êtres chers reposent en paix à ces deux endroits.

Il a rappelé que l'adolescent avait causé des problèmes à sa famille et n'a pas su tirer profit des travaux communautaires qui lui avaient été imposés antérieurement.

Me Crépeau a raconté que l'enquête policière révèle que deux jeunes passant dans un cimetière se sont appuyés contre une pierre tombale qui a basculé par terre.

Ils ont ensuite poussé les autres pierres par terre et crayonné des inscriptions sur certaines.

Me Crépeau a dit qu'il s'agissait là d'actes gratuits, commis pour le plaisir et ne leur rapportant rien.

Le cimetière St-Michel est profané

Sherbrooke

Les policiers de Sherbrooke enquêtent sur des actes de vandalisme posés au cimetière Saint-Michel, rue Saint-Michel à Sherbrooke.

Colloque commerce-consommateurs

Sherbrooke

C'est ce soir, à compter de 19 h 30, au Pavillon Armand-Nadeau, à Sherbrooke, que se tiendra le dernier d'une série d'événements organisés par l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF) dans le cadre de sa campagne de promotion et d'adhésion.

Il s'agit d'un colloque sur les relations entre les entreprises commerciales et les consommateurs.

Il reviendra à M. Yoland Chalfoux de la Fédération des caisses populaires de l'Estrie, à M. Gérard Bouchard du Service de l'Estrie, à M. Guy Morin du Centre communautai-

re juridique de l'Estrie, à M. Gabriel Régallet d'Hydro-Québec et à M. Bernard Lefebvre de l'ACEF-Estrie de répondre aux principales questions soulevées par un tel thème: quelles sont les démarches à entreprendre lorsqu'une insatisfaction survient en matière de consommation? Est-ce que les commerces ont des politiques pour gérer les plaintes? Comment les entreprises agissent-elles avec les clients mécontents? Les consommateurs ont-ils besoin d'aide pour faire valoir leurs droits? Etc.

LA QUOTIDIENNE
591-2648

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: un dégellement du nord au sud s'est amorcé durant la nuit sur l'est du Québec. Le soleil se montrera faiblement sur ces régions en après-midi. Le temps restera nuageux sur le reste de la province, mais le dégellement s'étendra à la région de Québec demain et il faudra attendre une journée de plus pour voir le soleil ailleurs.

Les températures s'approcheront des normales saisonnières.

Estrie, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec pluie ou bruine intermittente en matinée. Des éclaircies en après-midi. Max.: 11 à 13. Min.: 2 à 4. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Montréal: nuageux avec quelques averses en matinée. Des éclaircies en après-midi. Max.: 11 à 13. Min.: 5 à 7. Risque de précipitations: 50 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec, Beauce: nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Dégellement par la suite. Max.: 10 à 12. Min.: 2 à 4. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Laurentides: nuageux avec quelques averses en matinée. Des éclaircies par la suite. Max.: 12 à 14. Min.: 2 à 4. Risque de précipitations: 50 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: 11 à 13. Min.: 5 à 7. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay: dégellement. Max.: 13 à 15. Min.: 3 à 5. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

La Tuque, Réserve des Laurentides: nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Dégellement par la suite. Max.: 13 à 15. Min.: 3 à 5. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: nébulosité partielle et possibilité d'averses. Max.: 8 à 10. Min.: 2 à 4. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Abitibi-Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies. Max.: 14 à 16. Min.: 3 à 5. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Dégellement par la suite. Max.: 12 à 14. Min.: 2 à 4. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Fortin: nébulosité partielle et possibilité d'averses. Max.: 8 à 10. Min.: 1 à 3. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 10 à 12. Min.: 2 à 4. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Vers le soleil

Acapulco	26	24	Barbade	28	27
Bermudes	25	27	Brownsville	24	35
Daytona Beach	24	32	La Havane	24	32
Honolulu	23	29	Kingston	27	33
Las Vegas	21	34	Los Angeles	14	19
Mexico	09	25	Miami Beach	25	30
Myrtle Beach	24	33	Nassau	26	32
Orlando	24	31	Palm Springs	23	34
Reno	11	23	San Juan	28	33
Tampa	26	29	Trinidad	26	30
West Palm Beach	23	31			

INDEX

Arts:	D-5
Carrières et professions:	A-5
Décès:	C-9
Économie:	B-7
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-1
Secrets mal gardés:	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(Division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jean Vigneault
Rédacteur en chef
Roch Blodreau
Chef éditorialiste-adjoint
Pierre-Yvan Bégin
Chef des nouvelles
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre
Denis Messier
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
J. Bertin St-Amant
Directeur marketing
Gilles Boisljoly
Directeur des ventes

PRODUCTION
Jean-Pierre Robitaille
Directeur de la production
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
Gérard Pélipin
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Bernol Côté
Chef presseur

COMPTABILITÉ
André Corrivé
Comptable
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Jean-Nil Laplante
Directeur du tirage
André Cuesteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoie
Serge Nadeau
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier

BÂTISSE
André Jacques
Responsable

Courrier de deuxième classe.
Enregistrement No. 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par câble et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.
"La Tribune" est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'information: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos familiales de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

CONCOURS

Célébration

ANNIVERSAIRE

La Tribune

CONCOURS Célébration 80^e

GRAND GAGNANT

d'un prix en argent de **880,00\$**

BRUNO LEFEBVRE

GRANTHAM-OUEST

Félicitations!

15410

Des réserves sur le projet d'hôtel de ville d'Ascot

Michel MORIN

Ascot

Le projet de construction d'un hôtel de ville dans la municipalité d'Ascot continue de soulever de l'inquiétude dans la population.

Mais malgré les réserves exprimées par plusieurs contribuables, le conseil municipal semble déterminé à aller jusqu'au bout et mener à terme ce projet, lequel est repris pour la cinquième fois dans cette municipalité.

Économie?

Demeurer locataire ou devenir propriétaire, c'est le choix qui s'offre maintenant à la population locale. À l'issue de la présentation du projet, avec force détails, quelques-uns des 200 citoyens présents à l'assemblée d'information d'hier soir ont fait remarquer que les artisans du projet ne tenaient pas compte de tous les éléments pour affirmer que, sur une période de 10 ans, Ascot ferait une économie de 163 000 \$ en étant propriétaire de son hôtel de ville.

Or, pour réaliser la construction de l'édifice, au coût de 458 000 \$, le conseil municipal a décidé d'approprier une somme de 158 000 \$ de ses surplus accumulés. Qui plus est, le coût du terrain, qui appartient à la municipalité d'Ascot depuis quelques années, n'est pas pris en considération dans l'élaboration d'une comparaison entre les coûts de location et ceux de la construction d'un édifice municipal, ont fait remarquer certains.

Le projet tel que soumis pour information aux citoyens est qualifié de projet clé en main, c'est-

à-dire qu'à 458 000 \$, l'entrepreneur s'engage à respecter tous les détails exigés par le conseil municipal. Qui plus est, ce prix de construction comprend tous les aménagements extérieurs, comme le terrassement et l'aménagement paysager.

La construction de cet hôtel de ville, qui sera érigé en bordure de la rue Thibault, du côté du parc Belvédère, ne créera aucun impact sur le taux de la taxe «parce qu'il est financé par le transfert de l'argent versé en loyer qui sera appliqué à la capitalisation», indique le document d'information.

Registre municipal

Compte tenu que le conseil municipal entend effectuer un emprunt de 300 000 \$, les citoyens seront invités à entériner ou rejeter la décision des élus. La procédure d'enregistrement, prévue dans une telle situation, sera tenue dans quelques semaines et les citoyens auront le loisir de faire connaître leur position.

Président du comité municipal mandaté pour piloter ce projet, le conseiller Roger Labbé a fait savoir qu'une fois la construction de l'hôtel de ville terminée, les élus étudieront la possibilité d'ériger un centre communautaire, un besoin semble-t-il exprimé par le secteur urbain d'Ascot.

Quant aux résidents ruraux, on croit savoir qu'ils seront nombreux à signifier leur opposition lors de la procédure d'enregistrement. À remarquer que le conseiller Jean-Guy Landry, qui représente le secteur rural 1, n'a pas participé à cette assemblée d'information.

Malgré Sherbrooke, le CHUS tient à son parc biomédical

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La proposition de la Ville de Sherbrooke de concentrer dans le parc industriel la haute technologie et le secteur biomédical ne changera rien au projet du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) de se doter d'un parc biomédical.

«Notre projet, c'est définitivement la réalisation d'un parc biomédical au CHUS», dit à ce propos Normand Thériault, le président de la corporation chargée de promouvoir le projet sur les terrains du CHUS, à Fleurimont.

Dans le cadre de la préparation de son plan d'urbanisme, la Ville de Sherbrooke propose notamment de concentrer l'industrie biomédicale et de haute technologie dans un parc «d'affaires» régional, en bordure de l'autoroute 410.

Cette proposition ne reçoit pas l'aval du maire de Fleurimont, Julien Ducharme, qui appuie le projet de

parc biomédical mis de l'avant par le CHUS.

Selon M. Thériault, la future Société de développement économique du Sherbrooke métropolitain (SDESM) devra respecter le projet du CHUS, malgré sa vision régionale voulant que peu importe où un projet industriel se réalise il profite à l'ensemble de la MRC de Sherbrooke.

«Il ne faut pas essayer de tout contrôler et d'amener ça à Sherbrooke, sinon la SDESM ne fonctionnera pas longtemps. On pense que d'installer des centres de recherche et de production médicale au CHUS c'est un bon projet», dit M. Thériault.

Le co-président du comité «Sherbrooke métropolitain: une région privilégiant le développement économique intégré», Jean Perrault, a indiqué hier être d'accord avec le projet de parc biomédical au CHUS.

«Si le parc biomédical s'installe à Fleurimont, toute la région va en profiter», a-t-il dit.

Attias insiste sur le déficit de la balance commerciale

Sherbrooke (DD)

Le président de RAMCO, Jacob Attias, maintient que la balance commerciale de Sherbrooke est négative et que les gens d'ici effectuent encore bon nombre de leurs achats dans des établissements commerciaux de l'extérieur de la région.

«On va à l'extérieur pour dépenser notre argent et si l'écart diminue, tant mieux! Il faut non seulement que les gens d'ici n'achètent plus à l'extérieur, mais que les gens de l'extérieur viennent acheter ici», déclare M. Attias, au sujet de son projet de centre commercial dans l'ancienne usine Lowney.

Délais

Le président de RAMCO s'inquiète par ailleurs des délais occasionnés par le débat sur son projet et la décision du conseil municipal pour le changement de zonage, qui se fait toujours attendre.

Il souligne même que deux locataires majeurs pourraient s'installer à Rock Forest si le dossier tarde trop.

«Avec tout le temps perdu, deux locataires majeurs sont tannés d'attendre, ils veulent s'implanter dans le secteur et m'ont indiqué un site à Rock Forest où ils iraient avec un autre développeur si on continue à perdre du temps», affirme M. Attias.

À son avis, le conseil municipal de Sherbrooke a tous les éléments en main pour prendre une décision.

Selon des informations obtenues par La Tribune, les élus pourraient d'ailleurs rendre une décision lundi ou au début de juin.

M. Attias a rencontré la semaine dernière les membres du conseil afin de leur présenter une nouvelle fois les avantages de son projet.

Il a toutefois indiqué que le centre commercial pourrait être d'une superficie moindre que prévu, soit entre 40 000 et 45 000 mètres carrés, au lieu des 60 000 mètres carrés prévus.

Gilles Taillon est nommé à l'unanimité nouveau directeur général de la CSCS

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Fraîchement nommé directeur général de la CSCS, hier soir, Gilles Taillon croit que le plan de redressement de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke pourrait commander des sacrifices, mais on pourrait aussi, dit-il, trouver à augmenter les revenus.

M. Taillon, qui, en mars 1982, avait succédé à M. Bernard Desruisseaux comme directeur régional de l'Estrée du ministère de l'Éducation, a été nommé hier soir directeur général de la CSCS, quatre mois après la mutation de M. Desruisseaux, qui occupait cette fonction jusqu'en janvier dernier.

M. Taillon a dit ne pouvoir s'aventurer très loin en ce qui concerne les principaux dossiers de la CSCS tant qu'il n'en aura pas bien pris connaissance et c'est sans quitter son sourire qu'il a avancé l'hypothèse des sacrifices éventuels et de la hausse des revenus de la Commission scolaire.

Situation pas dramatique

Il a qualifié la situation de la CSCS de préoccupante, mais non de

dramatique. La question financière sera évidemment sa priorité, a-t-il déclaré.

M. Taillon a aussi dit que les membres du jury de sélection, qu'il avait rencontrés avant d'être choisi comme directeur général, n'ont pas discuté avec lui de la manière dont le conseil des commissaires et la direction générale allaient travailler, mais, dit-il, il est clair qu'il nous faudra travailler ensemble.

Transparence

Question d'attitude, M. Taillon s'est dit en faveur de la transparence. «Je crois, a-t-il avancé avec assurance, que je suis reconnu pour ma transparence. Je suis un homme qui met les cartes sur table.»

Après avoir été directeur régional de l'Estrée du ministère de l'Éducation, de mars 1982 à août 1984, M. Taillon a été directeur général du financement au ministère de l'Éducation. Depuis 1988, il occupait le poste de vice-président aux opérations, à la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Il se dit heureux de son retour dans le milieu de l'éducation et particulièrement sur le terrain, où le ser-

Trois heures

Le conseil des commissaires a mis trois heures à huis clos pour questionner le jury sur sa façon de faire sa sélection et sur le candidat retenu.

Plusieurs dizaines de personnes du milieu scolaire, depuis les administrateurs de la CSCS jusqu'aux conseillers pédagogiques, aux enseignants, aux directeurs d'école et aux parents ont attendu patiemment que les portes de la salle de délibérations du conseil des commissaires s'ouvrent pour le déroulement de l'assemblée publique, où il a fallu quelques minutes à peine pour procéder au vote donnant lieu à la nomination de M. Taillon.

Le vote des commissaires a été unanime et les commissaires qui auraient pu manifester des réticences ont clairement fait bloc avec l'ensemble du conseil.

Entre autres, Mme Jacinthe Bélisle, qui avait déjà manifesté sa réticence à se voir proposer un seul candidat, s'est dite satisfaite par le travail du jury de sélection et c'est l'ex-présidente Caroline Paquette qui a proposé la nomination. M. Jean-Robert Langlois proposait ensuite la préparation du contrat du directeur général.



Gilles Taillon a été nommé directeur général de la CSCS, hier soir.

vice à la clientèle est la première mission.

Gestion sur une base régionale prônée pour les déchets dangereux et l'environnement

Lise OUELLETTE

Sherbrooke

Oui à la régionalisation. Voilà le message unanime qu'ont acheminé hier soir à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, les deux organismes qui ont défendu leur mémoire devant elle, soit les Ami-e-s de la Terre et le Comité régional de l'environnement de l'Estrée.

Cette deuxième ronde de consultation qui amène la commission présidée par l'ex-syndicaliste Yvon Charbonneau à siéger à Sherbrooke, hier soir et ce matin, porte sur le document préliminaire d'orientation, diffusé à la fin de mars.

Le rapport d'étape propose notamment la création de régions régionales pour gérer divers aspects des déchets dangereux.

Mais le Comité régional de l'environnement de l'Estrée (CREE) estime qu'un système de gestion intégrée ne doit pas se limiter aux seuls déchets dangereux. Il doit s'étendre à la gestion complète de l'environnement, relève-t-il.

«De plus, a acheminé le président du Comité, Robert Dubé, nous sommes d'avis que la gestion adéquate de l'environnement se fait de façon plus efficace au niveau d'une région.»

Le ministère

Le CREE se dit en accord par ailleurs avec la position de la Commission qui suggère de renforcer le mi-



André Tessier (à gauche) et Richard Lepage, des Ami-e-s de la Terre, témoignaient devant la Commission Charbonneau de passage à Sherbrooke, hier soir. Les audiences se poursuivront ce matin alors qu'Animatech et le Comité d'implantation d'un centre régional de transfert et de traitement de déchets dangereux seront entendus.

nistère de l'Environnement dans sa fonction politique et de réglementation. Le Comité insiste toutefois pour que la fonction de «régulation» (administration des règlements, des programmes, des fonds) du ministère fasse l'objet d'un transfert vers les régions. De cette façon, les spécificités de chaque territoire seraient davantage respectées et les délais d'action, raccourcis.

Le président de la Commission, Yvon Charbonneau, profitant de ce que le CREE soit un produit des MRC (municipalités régionales de comté), a fait valoir que peu importe le modèle de régionalisation retenu dans la gestion des déchets dangereux, il exigera une implication majeure et une étroite collaboration de la part des municipalités. «Il faut qu'on mette la roue en marche de façon à contrer le syndrome «pas dans ma cour» et en arriver à ce que les municipalités s'entendent entre elles pour localiser les installations de traitement de déchets dangereux.»

De leur côté, les Ami-e-s de la Ter-

re ont aussi plaidé en faveur d'une politique de régionalisation des centres de traitement des déchets dangereux et prôné la mise en place de centres de transferts régionaux à l'intention des petits et moyens générateurs de produits toxiques.

Le groupe a aussi défendu l'importance d'un système intégré d'information, le jugeant indispensable pour que les populations régionales acceptent la prise en charge de leurs déchets nuisibles. «Le gouvernement doit avoir le courage de diffuser le plus largement possible l'inventaire des sites de déchets dangereux afin que la population puisse être informée de la situation réelle sur son territoire ainsi que sur les méfaits que peuvent subir l'environnement et la

santé publique. Ainsi, elle pourra prendre une décision éclairée», a soutenu André Tessier, porte-parole du groupe.

Un autre représentant, Richard Lepage, est venu faire part des inquiétudes des Ami-e-s de la Terre face aux entreprises estrieennes utilisant des CFC, substances fort nuisibles pour la couche d'ozone.

Se disant en possession d'informations provenant de «sources fiables», M. Lepage a dit craindre que C-Mac et Tie Communication ne recyclent pas les CFC-113 utilisés dans la fabrication de composantes de systèmes électroniques, et génèrent «certaines quantités de solvants usés considérés comme des déchets dangereux selon le règlement actuel».



Yvon Charbonneau

Pelletier suggère un héliport plutôt qu'un autre aéroport

Sherbrooke (DD)

Le maire Jean Paul Pelletier ne favorise pas la construction d'un nouvel aéroport régional à l'ouest de Sherbrooke et estime qu'un héliport pourrait représenter une solution pratique et beaucoup moins coûteuse.

«Présentement, on ne voit pas l'opportunité d'un autre aéroport. On doit plutôt mettre de l'énergie pour terminer la voie de contournement nord», croit M. Pelletier. La semaine dernière, le maire de Rock Forest, Gaëtan Lavallée, avait avancé que M. Pelletier était favorable à un deuxième aéroport.

Selon M. Pelletier, l'amélioration du réseau routier permettra de rapprocher en quelque sorte l'aéroport

d'East Angus du parc industriel de Sherbrooke.

Invité à commenter les déclarations du maire de Rock Forest, Gaëtan Lavallée, et de son homologue de St-Élie-d'Orford, Richard Gingras, qui estime que la région immédiate de Sherbrooke a besoin d'un aéroport pour assurer son développement industriel, le maire Pelletier avance la solution d'un héliport dans le parc industriel, sans toutefois en faire une proposition formelle.

«S'il le faut, construisons un héliport dans le parc industriel (pour faire le lien avec l'aéroport d'East Angus), ce sera beaucoup moins cher qu'un nouvel aéroport», dit-il.

«Construire un autre aéroport pourrait facilement coûter de 7 à 8 millions \$, un héliport ça coûterait une fraction du prix», ajoute M. Pelletier.

COLLOQUE DU CENTRE-VILLE

Dans le cadre de

La Présentation du plan de développement «suggéré» du centre-ville de Sherbrooke

Date: mercredi 30 mai 1990

Heure: 13h00

Lieu: Théâtre Granada
51, rue Wellington nord

Pour information ou confirmation, appelez au

564-7788



Corporation du centre-ville de Sherbrooke
80, rue Webster
SHERBROOKE, J1H 5N3
564-7788 (819)

Hydro-Sherbrooke inaugure son nouveau centre administratif

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les dirigeants d'Hydro-Sherbrooke ont profité hier de l'inauguration du nouveau centre administratif pour affirmer leur foi en l'avenir de ce service municipal, tout en soulignant la nécessité de négocier de meilleurs tarifs d'achat d'électricité avec Hydro-Québec.

«Face au gigantisme d'Hydro-Québec, qui est en voie de l'étouffer, nous avons une petite entreprise à l'affût de nouvelles technologies et avec une vision de l'avenir», a déclaré le directeur général de la Ville, Roch Létourneau.

Il a souligné que le nouveau centre administratif témoigne du «redressement dynamique» d'une équipe compétente et solidaire.

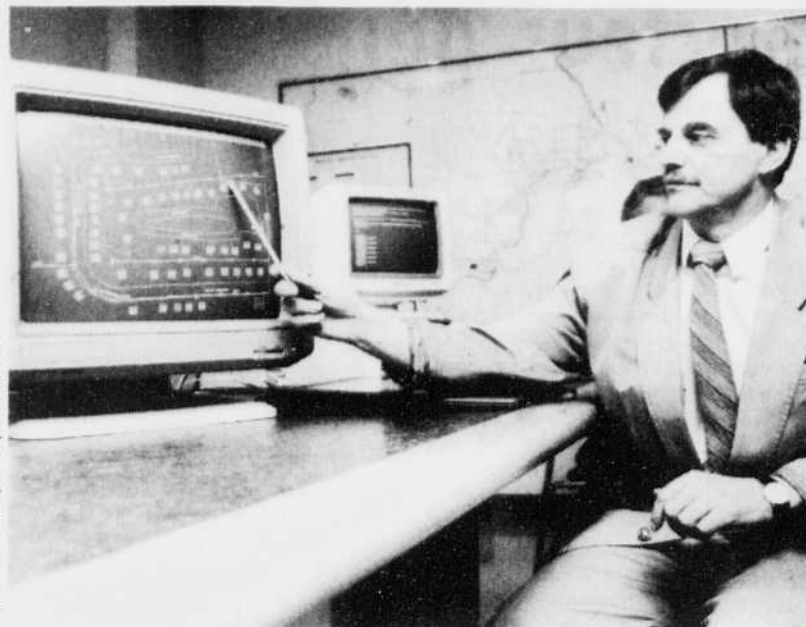
«Le premier coup de barre a été donné en 1983, lorsqu'on a décidé qu'Hydro-Sherbrooke n'était pas à vendre, que c'était un patrimoine qui devait devenir de plus en plus rentable», a indiqué M. Létourneau.

L'édifice du 1800 rue Roy a été entièrement réaménagé entre 1987 et 1988. On y a ajouté un troisième étage, en plus d'y rapatrier le service à la clientèle (facturation et perception des comptes d'électricité) au coût de 2,1 millions \$.

Plus récemment, le Centre de conduite du réseau (CCR), autrefois situé au poste Richelieu, à la terrasse Galt, a été transféré rue Roy, au coût de près de 700 000 \$.

61 000 abonnés

Pour le directeur d'Hydro-Sher-



Jean Castonguay, cartographe, explique le fonctionnement et les subtilités du nouveau Centre de conduite du réseau d'Hydro-Sherbrooke, situé au centre administratif de la rue Roy, inauguré hier.

brooke, Gilles Veilleux, le fait de regrouper dans le même édifice l'ensemble des services permet de mieux répondre aux besoins des 61 000 abonnés.

M. Veilleux a précisé que le nouveau CCR, entièrement informatisé, augmente la fiabilité du réseau et la rapidité d'intervention lors de pannes.

Le CCR permet de contrôler à distance l'ensemble du réseau hydroélectrique sherbrookoïse, notamment de télécommander les huit centrales et les postes de transformation.

On peut aussi surveiller les bris, les niveaux d'eau, la puissance des centrales, les charges, etc.

Le maire Jean Paul Pelletier a pour sa part mentionné que le nombre d'abonnés d'Hydro-Sherbrooke est passé de 43 000, en 1983, à 61 000, en 1990, ajoutant qu'il s'agit là «du plus gros réseau indépendant au Québec».

Le public pourra visiter le nouveau centre administratif lors d'une journée de portes ouvertes, dimanche, de midi à 16 h.

Spéciaux

DE FIN
DE MOIS
du 21 au 26 mai

ÉPARGNEZ

30%

sur nos
COSTUMES
polyester
et toile

30%

sur
ROBES
2 pièces jupe
ou pantalon



Ces vêtements ne
sont que des
exemples de notre
grand choix.

Rég. \$140 à \$250

pour

\$98 à \$175

Rég. \$60 à \$185

pour

\$42 à 129⁵⁰

CENTRE DE LA MODE

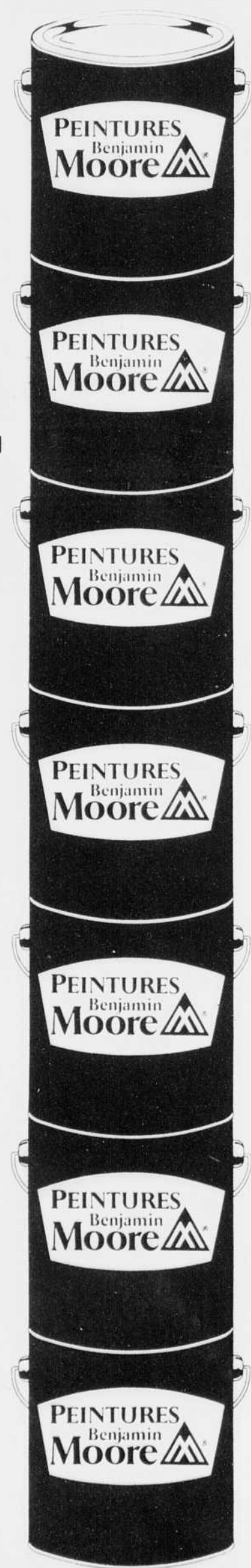
SAUVÉ

PLAN MISE
DE CÔTE

304, RUE PRINCIPALE OUEST, MAGOG 843-6229

14731

C'est SHERBROOKE en peinture!



SPÉCIAL DE MAI

Teintures d'extérieur Moorwood
Qualité, protection et beauté naturelle

Épargnez

jusqu'à **9,00 \$**
par 4 L

teinture latex
vinyle acrylique

- A base de latex
- Masque le grain du bois, rehausse sa texture
- Pour revêtement mural lisse ou rugueux, bois de fente, bardeau, boiserie et clôtures

transparent et
préservatif pour bois

- Pénètre et scelle
- Ne change pas la couleur de façon substantielle
- Protège contre le mildiou et le champignon
- Pour revêtement mural, bois de fente, bardeau, contreplaqué et terrasses en bois

teinture opaque
d'extérieur

- Masque le grain du bois, rehausse sa texture
- Résiste au craquelage, pelage et cloquage
- Pour bardeau, revêtement mural lisse, bois texturé à la scie et clôtures

teinture
pour patio

- Pénètre et protège le bois
- Résiste à l'usure et embellit le bois
- hydrofuge

teinture semi-
transparente et
préservatif pour bois

- Pénètre, protège et embellit le bois
- Rehausse le grain naturel du bois
- Protège contre le mildiou et le champignon



Prix de vente **24,95 \$** par 4 L Prix régulier: 33,95 \$

Choix de 1500 couleurs en teintures opaques
(Légèrement plus dispendieux)

Fini mélamine super émail d'intérieur
Choix de 1000 couleurs
en spécial à

38.95\$

4 litres

Appret-scelleur latex
(pour «gyproc»)

49.00\$

Super latex
Fini velouté blanc

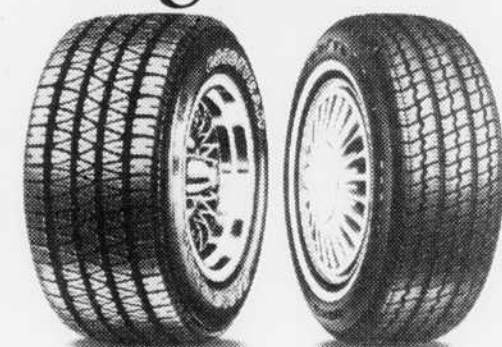
26.95\$

4 litres

Prix spéciaux pour propriétaires
d'immeubles à logements.

GRAND SOLDE DE PNEUS

Rabais de 25% sur les Invicta GL et Eagle GT+4



Goodyear vous offre en ce moment un rabais de 25% sur ses pneus radiaux toutes saisons les plus populaires... l'Invicta GL, de haute qualité et l'Eagle GT+4, haute performance. Vous pouvez aussi profiter de plusieurs autres aubaines sur un grand choix d'excellents pneus. Les bonnes surprises ne s'arrêtent pas là! Donnez-nous un coup de fil pour les dimensions non représentées.

RADIAL TOUTES
SAISONS HAUTE
PERFORMANCE DE
PREMIER CHOIX

EAGLE GT+4
LÉTTRES BLANCHES DESSINÉES

Dimension	Prix de solde
P175/70R13	101,24
P185/70R13	112,49
P185/70R14	121,49
P195/70R14	124,49
P205/70R14	133,49
P215/60R14	130,49
P235/60R14	138,74
P225/70R15	146,24
P215/65R15	138,74
P205/60R15	132,74
P245/60R15	163,49

NOTRE PLUS
NOUVEAU RADIAL
TOUTES SAISONS
DE PREMIER CHOIX
INVICTA GL
FLANC BLANC

Dimension	Prix de solde
P155/80R13	69,74
P165/80R13	82,49
P175/80R13	88,49
P185/75R14	93,74
P195/75R14	96,74
P205/75R14	103,49
P205/75R15	110,24
P215/75R15	114,74
P225/75R15	119,24
P235/75R15	125,99
P185/70R14	106,49
P205/70R14	112,49

RADIAL TOUTES
SAISONS À PRIX
AVANTAGEUX
TIEMPO

Dimension	Prix de solde
P155/80R13	51,99
P165/80R13	60,99
P185/80R13	65,99
P185/75R14	68,99
P195/75R14	70,99
P205/75R14	73,99
P205/75R15	76,99
P215/75R15	82,99
P225/75R15	86,99
P235/75R15	92,99

Vidéocassette
en prime!

Procurez-vous deux pneus Goodyear ou plus et recevez en prime Les meilleurs jeux des meilleurs matches.

Une vidéo-cassette électrisante qui présente quelques-uns des plus grands moments dans les annales du hockey. Faites vite, cette offre se termine bientôt! Le solde prend fin le 26 mai.

S4S
FLANC BLANC

Dimension	Bas prix courant
P155/80R13	44,99
P185/75R14	58,99
P195/75R14	59,99
P205/75R14	68,99
P205/75R15	68,99
P215/75R15	72,99
P225/75R15	81,99

GOODYEAR

COMPTÉZ SUR NOUS

CENTRE O PNEUS Pneus des Cantons de l'Est inc.

570 Wellington sud
Sherbrooke, Québec

(819) **567-5283**

De 8h00 à 17h00
en semaine
Samedi: de 8h00 à 12h00

**Peintures et spécialités
Universelle**
Service d'ordinateur de couleurs
peinture • tapisserie • stores
2265, rue King Ouest
Les promenades King
Sherbrooke (Québec) J1J 2G2
(819) 569-7432

Une grande maison qui ne coûte que 200 \$ par an à chauffer

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Une facture annuelle de chauffage d'environ 200 \$.

C'est ce que devrait exiger une maison solaire passive semblable à celle que vient de construire dans le Bois Nicol, à Sherbrooke, la firme Thermtech Construction, de Magog, au terme d'une étude réalisée pour le compte du ministère Énergie, Mines et Ressources Canada.

Une maison semblable mais conventionnelle obligerait son propriétaire à assumer une facture annuelle de chauffage évaluée à environ 1250 \$, estime l'entrepreneur général, M. Luc Muyldermans. La maison de 239 000 \$ a été mise en vente hier. L'entrepreneur indique que le système de chauffage augmente de 5 pour cent le coût de construction. Pour l'acheteur, l'investissement se-

rait cependant récupéré en dix ans grâce aux économies de chauffage.

Ingénieur de formation, M. Muyldermans dit se spécialiser dans la construction de maison à haut rendement énergétique. Mais, précise-t-il, pour la première fois il avait la possibilité d'utiliser au maximum toutes les découvertures en matière d'énergie solaire passive puisqu'il n'avait pas à se soucier des exigences particulières d'un client.

La maison a une surface ressemblant à un pentagone. Elle est orientée plein sud.

Comme la pénétration solaire est recherchée essentiellement durant l'hiver, explique M. Muyldermans, les fenêtres sont orientées du sud-est au sud-ouest. Afin d'éviter des températures trop élevées dans la maison, des matériaux lourds agissant comme masse thermique accu-

mulent l'énergie solaire durant le jour et la restituent plus tard, durant la soirée.

«Pour plus de confort l'été, on évite d'avoir des fenêtres à l'est et à l'ouest. De plus, des surplombs de

toiture empêchent la pénétration solaire pour les plus grandes surfaces vitrées. Des miroirs sont placés sous ces surplombs afin d'accentuer la pénétration solaire durant l'hiver, lorsque le soleil est plus bas dans le ciel.»

La maison comprend aussi une isolation accrue des murs extérieurs et des fenêtres. Un système de ventilation basé sur un ventilateur récupérateur de chaleur vient également améliorer le confort des lieux.

Cette maison de quatre chambres ouvrira ses portes aux visiteurs, durant quatre fins de semaine consécutives, entre le 27 mai et le 17 juin.



Photo La Tribune par Claude Poulin

L'ingénieur Luc Muyldermans a pu regrouper toutes les techniques afin de construire une maison solaire passive dont seulement 22 pour cent des besoins énergétiques doivent être comblés par un système de chauffage à l'électricité.

Réponses aux questions des manufacturiers sur la TPS

Sherbrooke (GF)

«Pour les manufacturiers, la formule est avantageuse. C'est pourquoi ils s'intéressent surtout à mieux comprendre le fonctionnement que le principe.»

Au séminaire sur la Taxe sur les produits et les services (TPS) tenu, hier matin, à Sherbrooke, sous l'égide de l'Association des manufacturiers canadiens, et auquel assistaient une soixantaine de membres, point de haut cri, donc. Mais une foule de questions sur des aspects concrets.

Auprès de cette clientèle, la TPS n'est pas perçue de manière négative.

«Depuis le début, poursuit le vice-président et directeur général de l'as-

sociation, M. Richard Le Hir, l'association a donné son aval à la TPS. Cette formule est avantageuse. Elle permet aux manufacturiers d'être encore plus concurrentiels. Elle facilite les exportations puisqu'elle annule, dans bien des cas, l'ancienne taxe et vient offrir un crédit pour intrants.»

Pour répondre aux questions de l'assistance, l'association avait fait appel à deux fonctionnaires. D'abord, M. André Lapierre, conseiller principal aux Communications internes de Revenu Canada. Puis, M. Normand Lafrenière, analyste des politiques au sein du groupe de travail sur la gestion du projet de TPS au ministère canadien des Finances.

Le présent séminaire sera repris dans d'autres villes du Québec où l'association recrute des membres.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

À TOUTES LES ÉCHELLES PROFESSIONNELLES, ÉQUIPEMENT AUX TENDRES ET AUX DURETÉS

Industries Godbout Inc.

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE C.N.C. et CAO/FAO

Relevant du directeur de la production, le(la) candidat(e) est appelé(e) à effectuer la planification rattachée:

- aux travaux en cours et à venir
- au contrôle de qualité (dimensionnelle)
- à l'usinage de pièces sur machine de type CNC
- aux coûts et estimations (soumissions)

Description de tâches:

- planifier le travail hebdomadaire sur les machines C.N.C. en collaboration avec le directeur de production
- effectuer la cotation des travaux en collaboration avec les contremaîtres
- vérifier et effectuer la mise à jour hebdomadaire des dossiers-pièces et des cotations de contrats
- superviser le personnel
- assurer le suivi et le bon fonctionnement des machines C.N.C. et C.A.D./C.A.M.
- opérer le système C.A.O./F.A.O.

Le salaire correspond aux exigences du poste. Toute une gamme d'avantages sociaux est offerte.

Les candidats doivent soumettre leur curriculum vitae au directeur de production, avant le 31 mai 1990.

Industries Godbout
1195 Galt est
Sherbrooke, Qc
J1G 1Y7

15415

GÉRANT DEMANDÉ

Un important et dynamique concessionnaire de la région de Sherbrooke, requiert les services d'un gérant des ventes, département de voitures neuves.

Qualifications: dynamique, bon communicateur, expérience dans le domaine serait un atout mais non une nécessité.

Avantages: salaire très compétitif et gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 mai 1990, à:

CASIER 46
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qc
J1K 2X8

13990

À vos marques... Prêts?... Plantez!

Terre noire, 30 litres

3 sacs 5⁰⁰\$

Dalles de patio à motifs

16 po. x 16 po., qualité A-1

2³⁹/chacune

Mousse de tourbe (Peat moss)

4 pi³ 5⁹⁹\$

Achetez votre pierre décorative en «vrac» et épargnez plus de 30%

20 kg/5⁴⁹

Choix de couleurs:

- granite rouge
 - pierre volcanique
 - coucher d'automne
 - veuve noire
 - rose
 - pierre de bois
- (Nous fournissons les sacs)

ARBO
CULTURE
CENTRE DE JARDIN



14727
Découvrez notre vraie nature...
314, rue Queen, Lennoxville 819.822.1151

LineartCommunication inc.

LE CACHE POT

SPÉCIAL LITERIE
20% DE RABAIS

sur

- housses de couette
- draps
- taies d'oreiller
- shams
- couettes
- oreillers

La place du cadeau

LE
CACHE POT
564-2965

15203

Tourelles

3025, rue King ouest, Sherbrooke

Commission de police à Magog: les policiers témoignent aujourd'hui

Gilles DALLAIRE

Magog

La Commission de police du Québec qui avait prévu faire enquête pendant quatre jours, sur une plainte portée contre quatre membres du corps policier municipal de Magog, accusés de brutalité à l'endroit d'un jeune homme de Ste-Catherine-de-Hatley, terminera sans doute son enquête aujourd'hui, alors qu'elle entendra les témoignages de ces policiers et de trois de leurs collègues.

L'incident, qui a amené la Commission de police à Magog, est survenu vers 23 h 30, le 30 septembre 1988, devant un établissement de la rue Sherbrooke abritant des bars et des magasins qui a été lourdement endommagé par un incendie l'hiver dernier. Le plaignant, Bruno Cloutier, prétend qu'il a été frappé par des policiers quand il a été arrêté sans motif valable, puis quand il a été hissé de force dans la fourgonnette du corps policier et enfin quand il a été mis en cellule.

Neuf témoins

Neuf témoins ont défilé hier devant les commissaires Fernand Côté, Jacques Dufort et Réjean Breaud.

Bruno Cloutier a raconté qu'il était en train de converser avec un ami quand des policiers se sont jetés sur lui, qu'il leur a dit qu'ils se trompaient, qu'il n'avait rien fait, qu'il avait résisté, que le sergent Raymond Poulin l'avait frappé à l'estomac, qu'il était tombé par terre, qu'on l'a-

vait menotté, qu'il avait reçu des coups de pied alors qu'il était par terre, qu'il avait de nouveau résisté quand on l'avait embarqué dans la fourgonnette, qu'il avait reçu d'autres coups pendant qu'on le conduisait au poste de police et qu'une fois arrivé à destination, il avait été placé dans une cellule où il avait été frappé par deux policiers, pendant que deux autres policiers l'immobilisaient. Il a affirmé qu'il n'a pas été frappé seulement par le sergent Poulin, mais aussi par l'agent Sylvain Guay.

La mère

Les commissaires ont aussi entendu la mère du plaignant qui a révélé qu'elle a rédigé la plainte une quinzaine de jours après l'incident, en se fondant sur ce que son fils lui avait raconté. Quant à son père qui a avoué s'être fréquemment battu avec des policiers dans le passé, il a révélé qu'après être allé prendre des nouvelles de son fils au poste de police durant la matinée du 1er octobre, il a attendu les policiers pendant deux heures non loin du poste de police. "Pour leur rentrer dedans car on ne fait pas cela à un animal", a-t-il expliqué. Selon lui, l'agent Guay et l'agent Daniel Labranche, un policier dont la conduite ne fait pas l'objet d'une enquête, en ont contre son fils et l'inondent de contraventions, qui lui ont coûté de 2 000 \$ à 3 000 \$ jusqu'à présent.

Des photos, prises par une tante du plaignant le lendemain de l'incident, qui montrent que Bruno Cloutier porte quelques ecchymoses et a

une coupure à un doigt ont aussi été produites.

Le témoignage le plus coloré, le plus chargé d'animosité contre les policiers aussi, a, sans contredit, été celui de l'épouse d'un tenancier de bar qui a affirmé qu'elle était à une dizaine de pieds de l'endroit où Bruno Cloutier a été arrêté et qu'elle a vu l'agent Guay lui donner un coup de genou, alors qu'il était debout et le sergent Poulin lui donner des coups de pied, alors qu'il était par terre. Elle a aussi prétendu que le plaignant était sur le trottoir quand la bousculade a commencé, tandis qu'un ami qui était à un pied de lui a affirmé que Bruno Cloutier était dans la rue et qu'il n'a vu personne lui donner un coup de genou, ou bien des coups de pied. "Quand il a été hissé dans la fourgonnette, j'ai vu un coup de poing partir mais je ne sais pas qui l'a donné, ni s'il a touché quelqu'un", a ajouté ce témoin.

Un témoignage et un commentaire ont déridé l'assistance: le témoignage d'un homme d'âge mûr assigné comme témoin pour une blague faite sur le dos d'un policier, qu'un proche du plaignant a prise au sérieux; le commentaire fait après le témoignage d'une toute jeune fille par le commissaire Fernand Côté, qui s'est dit soulagé d'apprendre que la jeune fille était dans un endroit où on ne sert que des liqueurs douces, lorsque l'incident s'est produit.

Outre l'agent Guay et le sergent Poulin, la plainte vise les agents Léopold Bailey et Normand Harston.

Les marchands des Galeries Quatre Saisons contre la modification des heures d'affaires

Gilles FISETTE

Sherbrooke

S'il n'en tenait qu'aux marchands des Galeries Quatre Saisons, dans le quartier est de Sherbrooke, les heures d'ouverture des commerces demeureraient inchangées.

Réunis hier matin par le directeur du centre commercial, M. Jean-Pierre Baert, les propriétaires locaux ont été appelés à faire part de leurs intentions, face au projet de loi déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale qui, s'il est adopté tel quel, permettra un rallongement des heures d'ouverture durant six jours par semaine.

C'est à 94 pour cent que ces commerçants ont indiqué leur nette préférence pour le statu quo. Sur les trente-cinq propriétaires présents, trente-trois ont voté en ce sens.

Et si deux d'entre eux ont dit souhaiter l'ouverture des établissements commerciaux le mercredi soir ou tous les soirs jusqu'à 22h00 comme le permettra la loi, un marchand a plaidé en faveur de la diminution des heures de travail.

Réduction?

Pour le propriétaire des boutiques Chaussures Newport, Chaussures Pablo Card et Colette de Rome, M. Serge Huot, il y aurait peut-être lieu en effet d'envisager une réduction des heures d'ouverture, au nom de la qualité de vie.

Il a expliqué que les travailleurs et les petits commerçants sont inquiets face à la libéralisation des heures d'ouverture. Il a souligné que la vie sociale et la vie de famille sont handicapées par les longues heures de travail.

Selon lui, plusieurs travailleurs abandonneraient leur métier si la semaine de travail est rallongée. Des commerçants fermeraient leur porte.

Mobilisation

Le propriétaire de la boutique Papillon Sherbrooke, M. Claude Bourque, a parlé quant à lui de mobilisation. Il a suggéré que chaque commerçant écrive une lettre de protestation à ses députés et au ministre. Il a également suggéré une rencontre avec la députée Monique Gagnon-Tremblay, afin de dénoncer ce projet de loi.

Tous les commerçants qui ont pris la parole, hier matin, ont abondé dans le même sens. Tous s'élèvent contre le projet de loi qui, rappellent-ils, s'il est appliqué à la lettre, viendrait augmenter les heures de travail et les coûts d'opération sans apporter en revanche davantage de revenus. Les marchands s'entendent pour dire que le rallongement des heures d'ouverture n'entraînera pas un enrichissement de la clientèle, ou un volonte plus grande de dépenser.

Le directeur du centre commercial a pris bonne note de leurs récriminations. Il attend maintenant le vote des

propriétaires de l'extérieur, à qui il a fait parvenir un bulletin de vote. Il remettra les résultats au propriétaire du centre commercial, Toulon Développement.

Rencontre

D'ici là, a-t-il expliqué, il rencontrera le directeur du Carrefour de

l'Estrie, histoire de connaître la position des marchands de ce centre commercial.

«Il faudra voir comment se comporteront les autres commerçants. Il est certain que si des commerçants prolongent leurs heures d'ouverture dans la région de Sherbrooke, les autres suivront immédiatement. Même s'ils ne le souhaitent pas...»

AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC AVIS

D'APRÈS UN SONDAGE EFFECTUÉ PAR TOYOTA CANADA, EN CE QUI A TRAIT AU SERVICE À LA CLIENTÈLE,

TOYOTA MAGOG

S'EST CLASSÉ DANS SA CATÉGORIE:

1er EN ESTRIE
4e AU QUÉBEC
4e AU CANADA

ALORS, SI POUR VOUS LE SERVICE EST AUSSI IMPORTANT QUE POUR NOUS...

TOYOTA MAGOG INC.

AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC AVIS

amapo

EAU DE SOURCE NATURELLE

L'eau qui fait du bien!

Pour le goût!

Amaro, une eau d'une pureté exceptionnelle qui n'a aucun arrière-goût.

- Une eau de source naturelle du bouclier laurentien, provenant du roc à plus de 92 mètres de profondeur.
- Une eau pure et claire comme le cristaal.
- Une eau qui rehausse la saveur des aliments et des boissons.
- Une eau de faible teneur en sels minéraux (106 p.p.m.).
- Une eau de qualité supérieure.

Pour la santé!

- Reconnue pour sa très faible teneur en sels minéraux, l'eau de source Amaro est mise en bouteille sur les lieux même de la source, sans traitement, ni additifs. Elle mérite vraiment l'appellation «eau de source naturelle».
- Si votre santé est une priorité, sachez que le Guide Alimentaire Canadien recommande l'absorption d'un à deux litres d'eau par jour.
- C'est le moyen le plus sain d'éliminer les toxines et autres résidus corporels, tout en remplaçant l'eau perdue par les poumons, les reins, la peau et les intestins.

Pour l'économie!

Avec Amaro, votre consommation de liquides se fera à bien meilleur prix. Une recherche effectuée en mars '88 par Causa Marketing démontre que dans les familles qui utilisent un refroidisseur d'eau de source naturelle:

- 88% boivent moins de boissons gazeuses;
- 67% boivent moins de jus;
- 38% boivent moins de café ou de thé;
- 84% boivent plus d'eau qu'avant;
- 56% utilisent cette eau pour faire des jus, des recettes, du café ou du thé;
- 92% sont satisfaits d'utiliser un refroidisseur d'eau.

amapo

Disponible dans les formats de: 18 litres, 1,8 litre, 500 ml.
Livraison à domicile — Vente et location de refroidisseurs

771 PRINCIPALE OUEST, MAGOG, J1X 2B4 **868-0702**

Le 24 mai
René Dumont
à Sherbrooke

Billets
Carrefour solidarité
internationale
566-8595

15141

Sunbeam

PLEINS GAZ SUR ...

«SUPER RABAIS»

La meilleure garantie sur le marché.
Valide jusqu'au 2 juin 90.

42,000 BTU 3 TABLETTES

- 2 brûleurs de qualité en acier inoxydable
- grande surface de cuisson 504 po. car.
- grilles de cuisson, 2 positions de cuisson
- allumeur automatique
- indicateur de température

189⁹⁵ Rég. 219.95

10-5 2 ANNÉES DE GARANTIE

10 ans boîtier
5 ans brûleur
2 ans complet

52,000 BTU VITRE PLEINE GRANDEUR 4 TABLETTES BRÛLEUR LATÉRAL

- 2 brûleurs de qualité en acier inoxydable
- grande surface de cuisson 504 po. ca.
- grilles de cuisson, 2 positions de cuisson
- allumeur automatique
- indicateur de température

249⁹⁵ Rég. 279.95

10-5 2 ANNÉES DE GARANTIE

10 ans boîtier
5 ans brûleur
2 ans complet

Pourquoi choisir LAMOUREUX

- 10 ans d'expérience
- garantie prolongée
- service sur place
- accessoires, pièces toutes marques
- certificat Régie du gaz
- livraison et assemblage possible.

MISE DE CÔTÉ

CHOIX DE 16 MODÈLES DE \$129 à \$1495

VENTE ET SERVICE
PETITS APPAREILS ELECTRIQUES
B.B.Q. AU PROPANE
ASPIRATEUR CENTRAL

C'est tellement plus facile!

LAMOUREUX

servicentre
Division de Centre de service M.S. inc.)
843, rue King ouest,
Sherbrooke,
569-7406

Depuis que j'ai perdu 45 lb avec Nutri/Système,

rester mince est aussi facile que devenir mince.

"Avec Nutri/Système, j'ai appris qu'une vie active m'aide non seulement à perdre du poids plus efficacement mais aussi à rester mince. Les gens chez Nutri/Système sont des vrais experts. Ils ont un programme d'activités conçu spécialement pour les gens qui veulent perdre du poids — pour de bon."

Notre programme complet Nutri/Système aidera cette année plus d'UN MILLION de clients!

- perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- surveillance individuelle par des professionnels
- aucune nécessité de compter les calories
- programme de modification fondamentale du comportement
- pas d'injection, pas d'attrape.

PLUS DE 19 ANS D'EXPERIENCE EN AMAIGRISSEMENT

PLUS DE 1600 CLINQUES DE PAR LE MONDE

nutri/système

cliniques minceur

Notre cliente **LYNN SOKOL** a perdu 45 lb

GRAND SPÉCIAL DE PRINTEMPS ÉCONOMISEZ 50%*

APPELEZ AUJOURD'HUI ET COMMENCEZ VOTRE PERTE DE POIDS

SHERBROOKE 823-7000

DRUMMONDVILLE 474-4151

VICTORIAVILLE 752-2442

DERNIÈRE SEMAINE DU SPÉCIAL DU PRINTEMPS. RÉSERVEZ MAINTENANT

*L'offre spéciale ne comprend pas le coût des aliments exclusifs Nutri-Système. Valable aux cliniques participantes. Nouveaux clients seulement. Prend fin le 26 mai 1990.

14243

J.N. AUTO ROAD SIDE INC.
317, Route 116, Richmond, 819-826-3084



1989

Ford Tempo L
4 po., auto., 41,000 km

1988

Pony 6000 LE
4 po., équip. complet avec air cond.
Ford Tempo GL
4 po., équip. complet avec air cond.
Toyota Tercel 2 po., 22,000 km
Dodge Shadow 4 po., auto., 41,000 km
Pontiac Firefly
2 po., auto., 33,000 km Balance de
garantie GM jusqu'à 150,000 km
Toyota 4 Runner
4x4, 5 vit., 28,000 km, noir
Olds Regency Brougham
Blanche, tout équipée
Honda Accord LX
4 po., 5 vit., blanche

1987

Pontiac Firefly 2 po., manuelle, rouge
Olds Firenza 2 po., blanche, 57,000 km
Ford Bronco II
4x4, auto., équip. complet avec air cond.
Ford Ranger King Cab
Mercury Cougar LS 2 po.
Van Aerostar XL
2 passagers, 2 tons de gris

Jeep Laredo Rouge vin, toit dur/toit mou
Ford Tempo L 4 po., air cond.
Olds Cutlass Salon
Blanche, T-top, 48,000 km certifié
Ford Ranger King Cab V-6, 5 vit.
Pontiac Bonneville
Blanche, V-6, tout équipée, avec air cond.

1986

Olds Cutlass Supreme
2 po., équip. complet avec air cond.
Honda Civic CRX Blanche
Dodge Caravan Rouge vin, 2.6 litres
Toyota Corolla SR5
Auto., 2 p., 55,000 km. Bijou.
Ford Escort L 2 po.

1985

Pontiac Grand Am
2 portes, 5 vit.
Ford Tempo L
2 po., auto., avec air cond.
44,000 km certifié.
Chev. Van Astro
5 pass., V-6, 4.3 litres
Plymouth Reliant
400, 44,000 km certifié
Ford Tempo GL
4 po., avec air cond.
Pontiac Bonneville LE
Tout équipée, avec air cond.
Chev. S 10, King Cab

Ford Tempo GL
4 po., 5 vit., autom.
Mercury Topaz GS Diesel

1984

Pontiac Trans-Am
T-top, 5 vit.
Buick Skyhawk, T type
2 po., 5 vit., blanche
Chev. Cavalier
4 po., auto., blanche
Volkswagen Jetta 2 po.
Nissan Sentra 4 po., blanche

1983

Pontiac Grand Prix LJ
Blanche, sièges baquets
Ford Bronco
4x4 (gros modèle) automatique
Toyota 4x4 Noire, bte longue
Pontiac 6000 2 po.
Honda Accord 3 po., 5 vit.
Chev. 4x4
Diesel, auto., 1/2 tonne

1978

Chev. Corvette
auto., 25e anniversaire

1977

Ford, 1/2 tonne 4x4, avec pelle

BON CHOIX DE VÉHICULES À MOINS DE \$2,000.00

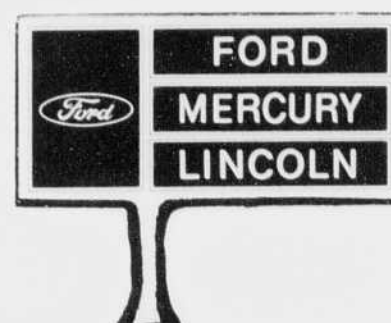
EN PLUS

d'un service après-vente hors-pair
voici ce que vous offre l'Équipe Ford Mercury de Richmond

10.9% ou 750⁰⁰ sur Tempo — Topaz
(48 mois) de rabais — Probe — Aerostar
— Ranger

10.9% sur nos Taurus —
Sable — Cougar et
Thunderbird

10.9% ou 1,000 Bronco II et sur
de rabais sur camions série
F cabine rég.



Demandez à un de nos représen-
tants les informations concernant
notre plan «Tapis Rouge».

OUVERT
du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 21 h 00
samedi et dimanche
de 9 h 00 à 18 h 00

EXTÉRIEUR:
1-800-567-3443

LOCAL:
826-3717

LES AUTOMOBILES
Fouquet
MERCURY / FORD RICHMOND, QC

L'ÉQUIPE FORD-MERCURY DE RICHMOND
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

RICHMOND

LE
CARREFOUR DE L'AUTOMOBILE
LÀ OÙ ON Y TROUVE...
CHOIX — QUALITÉ — SERVICE

QUELQUES MINUTES
SUFFISENT POUR ACHETER,
MAIS APRES...

*c'est le service
qui compte*

37

autres
bonnes raisons
de faire l'achat,
le service
et l'entretien
chez Dyson & Armstrong
Là où le personnel fait
toute la différence.



Démonstrateur 1990
Delta Royal Brougham
Tout équipée.
Prix rég. \$28,217
SPÉCIAL \$24,750



Démonstrateur 1990
Corsica, 4 portes, «hatchback»
Automatique, air conditionné.
Prix rég. \$16,850
SPÉCIAL \$12,500

CHEZ NOUS
L'ACCENT EST MIS SUR LA QUALITÉ
DU SERVICE... VOTRE SATISFACTION!

- ✓ GARANTIE A VIE SUR FREINS, AMORTISSEURS ET SILENCIEUX
- ✓ NOUS ABSORBONS LE 50\$ DÉDUCTIBLE SUR PARE-BRISE SUR TOUTES MARQUES DE VÉHICULES
- ✓ ALIGNEMENT SUR LES 4 ROUES
- ✓ AIR CONDITIONNÉ
- ✓ SPECIALISTE POUR DEBOSSÉLAGE ET PEINTURE
- ✓ SPECIAL CHANGEMENT D'HUILE ET FILTREUR SEULEMENT

LIGNE DIRECTE: 1-800-263-9766

DYSON & ARMSTRONG INC.

VOITURES USAGÉES:
614, rue Craig, Richmond, 826-3501

VOITURES NEUVES ET ADMINISTRATION
265, rue Principale, Richmond, 826-3721



Une Idée Reposante



UNE FIERTÉ À RICHMOND



POUR UNE 3^e ANNÉE CONSECUTIVE

Cette concessionnaire Toyota Richmond se voit le titre de «Meilleure concessionnaire Toyota» dans la région de la Capitale-Nationale. Ce prix est le résultat d'un sondage effectué par Toyota Canada auprès des clients de la région de la Capitale-Nationale. Les gagnants de ce concours sont les concessionnaires Toyota qui ont obtenu le plus grand nombre de votes. Les gagnants de ce concours sont les concessionnaires Toyota qui ont obtenu le plus grand nombre de votes.



CAMRY 1990

JOURS D'AUBAINES
IMBATTABLES

TOYOTA
La promesse du mieux-faire
TOYOTA RICHMOND
L'ÉQUIPE DU SAVOIR-FAIRE



TOYOTA
RICHMOND INC.

153, Rte 116, Richmond, 826-5923
UN PRIX, UNE QUALITÉ, UN SERVICE ASSURÉ

Des dossiers de l'Amiante bonifiés dans l'entente-cadre

Pierre SEVIGNY

Thetford Mines

La signature de l'entente-cadre de développement entre le gouvernement du Québec et la région administrative Chaudière-Appalaches, hier à Montmagny, aura finalement permis à la région de L'Amiante d'améliorer sa performance depuis le Sommet socio-économique de janvier dernier.

Le député de Frontenac à l'Assemblée nationale et adjoint au leader parlementaire, Roger Lefebvre, a déclaré que l'exercice de concertation amorcé il y a plus d'un an aura été globalement très satisfaisant pour le territoire de la MRC de L'Amiante. Au lendemain du sommet, le député de la région de L'Amiante avait déjà dressé un bilan positif.

Il n'y a plus de pitbull à Sainte-Clothilde-de-Horton

Pierre HÉBERT

Sainte-Clothilde

La propriétaire de trois bulls terriers («pitbulls»), Johanne Morelle, dont deux de ses chiens auraient massacrés trois jeunes veaux à Sainte-Clothilde-de-Horton, a respecté l'avis expédié par la municipalité en se départissant de ses bêtes.

La secrétaire-trésorière de la paroisse, Marlène Langlois, a précisé que le gardien d'enclos, Gérard Bourgeois, avait inspecté hier la demeure et le terrain de Mme Morelle pour constater qu'il n'y avait plus aucune trace des chiens.

La propriétaire des trois «pitbulls» se serait pliée à la demande de la municipalité qui exigeait qu'elle se départisse de ses bêtes à l'intérieur d'un délai de huit jours. Mme Morelle aurait vraisemblablement donné

Les portes de Confection Plus sont fermées

Victoriaville (PH)

Le manufacturier de jeans, Confection Plus, situé sur la rue De Bi-garré à Victoriaville est présentement fermé, mais le propriétaire et président de l'entreprise, M. Gaston Michaud, refuse de parler de faillite pour l'instant.

Rejoint à son domicile, M. Michaud a confirmé que son entreprise était fermée. Cependant, il s'est refusé à confirmer qu'elle était en faillite. «Je ne peux pas faire de commentaires pour l'instant. Il pourrait y avoir des développements prochains», Toutefois, M. Michaud n'a pas voulu en préciser la nature.

L'entreprise qui procurait du travail à quelque 115 travailleurs syndiqués, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), a fermé ses portes vendredi passé. En fait, seulement 20 employés ont participé à la production de la dernière journée alors que le nombre avait chuté à 40 travailleurs au cours des dernières semaines.

Les employés de Confection Plus qui regroupaient également Style Plus avaient signé leur première convention collective le 12 décembre dernier. Il semblerait que des problèmes d'ordre financier et de direction seraient la source de la fermeture de l'entreprise. Quoiqu'il en soit, la situation devrait s'éclaircir au cours des prochains jours.

Auto volée retrouvée dans le lac Bulstrode

Victoriaville

Les policiers de la Sécurité publique de Victoriaville ont repêché hier après-midi des eaux du lac Bulstrode une automobile de marque Ford 1989 qui avait été volée le 14 mai dernier sur leur territoire. L'automobile a été remarquée par des jeunes qui faisaient du voilier sur le lac. Le véhicule d'Eric Sullivan, était dans l'eau à une centaine de pieds du rivage plus précisément à la descente de bateaux. Les policiers poursuivent l'enquête sur cette affaire.

LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

Dossiers bonifiés

Or, le délai avant la signature de l'entente-cadre aura finalement permis de bonifier certains dossiers qui avaient déjà obtenu des réponses positives, mais non nécessairement satisfaisantes pour les promoteurs.

Ainsi, le projet de consolidation et d'expansion de la Station touristique Adstock obtient une subvention additionnelle de 528 000 \$ au montant déjà promis de 298 000 \$ pour porter la participation gouvernementale à 826 000 \$. Le caucus des députés de la Rive-Sud a finalement réussi à faire bonifier de 2 millions \$ le montant initialement promis de 1 million \$ pour l'ensemble des projets reliés au ski alpin.

Dans le cadre du projet de développement de la mine British Canadian, le gouvernement du Québec s'apprête à annoncer sa participation, possiblement en prenant en charge les intérêts de l'emprunt. A l'origine, le gouvernement entendait s'impliquer au niveau d'une garantie de prêt. Il ne reste plus qu'à régler certains points d'ordre technique avant l'annonce officielle de l'implication gouvernementale.

Le dossier du campus de développement industriel régional bénéficiera aussi du délai puisque l'Office de planification et de développement du Québec étudie une nouvelle façon de s'impliquer plus à fond pour favoriser la concrétisation du projet.

Les dirigeants du Musée minéralogique et minier de la région ont également obtenu une confirmation officielle quant à la volonté politique du gouvernement de s'impliquer dans le projet de relocalisation du musée.

Même position

Par ailleurs, la position du gouvernement n'a pas changé au niveau des quatre autres projets retenus dans L'Amiante. Le dossier de rétention des bénéficiaires et de développement des ressources alternatives au Centre hospitalier devrait se concrétiser au cours des deux prochaines années.

Le gouvernement offre toujours une subvention de 100 000 \$ à l'exploration et un montant de 400 000 \$ à Ressources minières Coleraine pour la réalisation d'une étude technico-



Le député Roger Lefebvre

économique visant à favoriser l'exploitation du gisement de chrome-platine-nickel.

L'amélioration de la route 112 débutera en 1991-92, entre Robertsonville et St-Pierre de Broughton pour un montant de 850 000 \$ alors que l'étude relative à l'élargissement à quatre voies du tronçon Disraeli-Black Lake se poursuit.

Une autre étude de justification économique visera le prolongement des routes 267 et 108 et une décision pourrait être possible lors de la tenue de la biennale.

M. Lefebvre est donc satisfait du résultat obtenu bien qu'il soit dans l'impossibilité d'évaluer financièrement les engagements du gouvernement.

Q.: QU'AVONS-NOUS APPRIS TOUT EN GAGNANT 4 CHAMPIONNATS DU MONDE D'AFFILÉE DES CONSTRUCTEURS DE FORMULE 1?

R.:



Les ingénieurs chargés de notre programme de courses Formule 1 ont conçu le groupe motopropulseur de l'Acura Integra 1990. En 1989, les ingénieurs de cette équipe ont aidé les Honda/McLaren à gagner le quatrième Championnat du monde d'affilée des constructeurs de Formule 1.

Sous le capot d'une Integra, on retrouve un moteur 1,8 litre, 16 soupapes, deux arbres à cames en tête avec injection programmée de carburant, prêt à réagir promptement au toucher de la pédale d'accélération.

Mettez les gaz et le vrombissement d'un moteur Honda conçu pour la Formule 1 vous vient à l'esprit. Vous découvrirez aussi les avantages de notre système de suspension à double fourchette inspiré par la course et gage d'une maniabilité supérieure et d'une conduite stimulante.

Choisissez une Integra et vous comprendrez pourquoi Acura est, depuis trois ans, au premier rang du sondage de satisfaction du client de J.D. Power and Associates*.

Le fait est que cette voiture est conçue par des

ingénieurs qui ne comprennent pas le concept de la deuxième place car ils sont généralement en première place.

Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km** les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail*** téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA

Les voitures construites de main de maître.

Votre vie tient à votre ceinture.

Le PDSF pour l'Integra 1990 est à partir de moins de 16 000 \$. Ce prix ne comprend pas l'immatriculation, les frais de transport et la taxe de vente provinciale. Le concessionnaire peut la vendre moins cher. *Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Indice de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis. **Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire. ***Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



PRÉCISION ACURA
4900 Boulevard Bourque, Rock Forest Tél.: 564-8909

paire de lacets

FLUO GRATUITE

avec achat d'un bermuda à prix régulier.

en vigueur jusqu'au 26 mai 1990 (quantité limitée)

Bientôt à Victoriaville.

clément

564-7881

3025 King Ouest, Sherb.

Le gouvernement Mulroney en crise

Bouchard ne digère pas que le Québec puisse à nouveau se trouver isolé

Pierre APRIL Ottawa (PC)

Parce qu'il croit que le gouvernement Mulroney est prêt à accepter des amendements à l'Accord du Lac Meech et à contribuer ainsi à l'isolement du Québec, Lucien Bouchard quitte le caucus conservateur et siègera dorénavant aux Communes comme député indépendant de Lac-Saint-Jean.

C'est ce qu'il a annoncé hier en Chambre après avoir remis la veille sa démission comme ministre de l'Environnement au premier ministre Mulroney à la suite d'un retentissant télégramme qu'il faisait parvenir au Parti québécois durant le week-end pour saluer l'anniversaire du référendum québécois.

«Le Québec, a-t-il écrit dans sa lettre de démission au premier ministre Brian Mulroney, se trouvera de nouveau isolé et c'est ce qu'il fallait à tout prix éviter. Le rôle de victime qui a été dévolu, en 1982, au Québec n'est pas déjà si glorieux qu'il faille, en 1990, lui faire jouer celui de coupable.»

M. Bouchard estime que le rapport Charest sur la résolution d'accompagnement est celui des adversaires du Lac Meech. «Pas étonnant, a-t-il souligné, qu'ils en soient tous contents. J'en imagine même plusieurs en train de jubiler, M. Jean Chretien en tête.»

Le premier ministre qui répondait aux questions de l'Opposition en Chambre quelques minutes avant le discours de M. Bouchard, a bien tenté de le rassurer comme il l'avait fait plus tôt dans une lettre.

«Cet accord, a précisé M. Mulroney, je l'ai moi-même négocié, au nom du gouvernement du Canada et il est évident que je n'accepterai jamais que sa portée soit diluée.»

«C'est un combat que je continuerai, a-t-il ajouté, mon gouvernement n'acceptera jamais que le Québec soit de nouveau isolé.»

Ces mots rassurants sont venus trop tard pour le député Lucien Bouchard. Dans l'explication de son geste spectaculaire, lors d'une conférence de presse, hier, il n'a rien retiré de ce qu'il avait dit et écrit quelques heures plus tôt.



Lucien Bouchard répond à des questions des journalistes après sa conférence de presse hier à propos de sa démission du cabinet conservateur.

Le loup McKenna...

«Je pensais que les signatures de premiers ministres sur un document, a-t-il dit, étaient des choses sacrées et par conséquent je n'avais aucune raison de croire que l'Accord du lac Meech ne pouvait pas être honoré.»

«Il y a quelque chose de choquant, a-t-il poursuivi, dans l'idée des profanateurs mêmes des signatures de leur prédécesseur qui tentent de faire porter par Québec le poids de leur propre culpabilité.»

Quant au premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, «le plus habile d'entre eux», a lancé M. Bouchard aux Communes, «il me fait penser au loup qui lance des appels à la protection de la berge après l'avoir saccagée.»

Dans sa lettre de démission adressée au premier ministre Brian Mulroney, dimanche soir, le député de Lac St-Jean, partisan du OUI au référendum de 1980, s'est vidé le cœur.

«Pendant que le drapeau du Québec était foulé au pied, les supporters du OUI référendaire se sont fait accuser de racisme et de trahison», a-t-il écrit.

M. Bouchard n'a pas apprécié de se faire reprocher un télégramme soulignant le dixième anniversaire de

l'événement envoyé en fin de semaine aux dirigeants du Parti Québécois réunis à Alma.

«J'ai été surpris, a-t-il précisé, de constater que ceux qui font profession d'exalter la liberté d'expression ne souffrent pas qu'un ministre fédéral, dix ans après le fait, rappelle le désintéressement, la noblesse et la fierté de René Lévesque et des tenants du OUI. La simple mention du droit à l'autodétermination leur donne de l'urticaire.»

L'ex-ministre et ami de longue date du M. Mulroney n'a pas caché sa déception de voir le reste du Canada nier au Québec le strict minimum de l'Accord du Lac Meech.

«Ils (les Québécois) ont ainsi largement appuyé le premier ministre Bourassa quand il a réduit à l'os le prix du pardon du Québec et de son retour dans la famille constitutionnelle.»

M. Bouchard a expliqué sa raison d'être politique, soit la ratification de l'Accord du Lac Meech.

Se redéfinir

Co-auteur du discours de Sept-Îles en août 1984, dans lequel M. Mulroney promettait la réconciliation nationale, le député de Lac St-Jean estime que le Québec doit d'abord re-

faire son unité sur son territoire, s'organiser, se redéfinir et dire au reste du Canada ce qu'il veut, «dans quelle mesure et dans quelle condition».

«Il faut reconstituer, a-t-il dit, la souveraineté du Québec pour être en mesure de discuter d'égal à égal.»

Le gouvernement fédéral, selon M. Bouchard, ne peut se contenter de déclarer qu'il n'infirmes pas les acquis du gouvernement du Québec. A partir du moment où sa politique officielle est de ne pas isoler le Québec et de faire ratifier Meech tel quel, «il est contradictoire et éminemment dangereux de soumettre à la discussion des positions qui modifient cet accord».

L'ex-ministre croit qu'une négociation complète de la constitution, dans laquelle la souveraineté québécoise sera reconnue, est la seule issue possible pour le Canada.

«J'adjure le premier ministre du Québec, a expliqué M. Bouchard, d'éviter le traquenard tendu pour lui. Je lui demande instamment d'épargner aux Québécois un autre camouflet, une atteinte à leur fierté. Un autre ostracisme... Je lui dis aujourd'hui que s'il refuse d'assister à une conférence où sera déposé le rapport Charest, il aura non seulement mon appui, mais celui de tous les Québécois.»

Gérin entend élaborer une stratégie avec les deux autres

Michel MORIN Sherbrooke

Maintenant que deux de ses collègues conservateurs viennent de se joindre à lui à titre de députés indépendants, François Gérin entend élaborer avec eux une stra-



Le député François Gérin

tégie pour réaliser la souveraineté politique du Québec.

Gérin, qui a quitté le caucus conservateur vendredi dernier, estime que la démission de Lucien Bouchard constitue «un geste déterminant pour l'avenir du Québec».

A son avis, l'ancien ministre fédéral de l'Environnement est un leader incomparable, possible-

ment l'un des plus grands au Québec.

«Et nous sommes exactement sur la même longueur d'ondes. A mon sens, la démission de Lucien Bouchard devrait inciter le premier ministre Bourassa à conserver une position extrêmement ferme, dit le député indépendant de Mégantic-Compton-Stanstead. Quant à la tenue d'une éventuelle conférence constitutionnelle, je pense que le premier ministre du Québec n'a pas d'affaire là. Si Robert Bourassa accepte d'y participer, il ne doit faire aucun compromis. Les cinq conditions du Québec sont à prendre ou à laisser.»

Invité à commenter la position de son collègue de Sherbrooke, qui a présidé les audiences du comité sur la constitution, François Gérin dit ne pas avoir le moindre blâme à formuler à l'endroit de Jean Charest.

A son avis, Jean Charest défend une position différente de la sienne, c'est tout. «Je n'ai absolument rien contre cela. Mais nos positions, en ce moment, sont diamétralement opposées. Je respecte ses idées.»

De plus, François Gérin avoue sans ambages qu'il tentera au cours des prochains jours d'obtenir d'autres appuis à la cause du Québec.

Les mouvements écologiques consternés

Ottawa (PC)

C'est avec la plus grande consternation que les mouvements écologiques canadiens ont appris, hier, la démission comme ministre de l'Environnement de M. Lucien Bouchard.

Personne ne voit, à l'intérieur du cabinet, qui posséderait l'influence et la détermination nécessaires pour lui succéder.

«Son départ constitue un désastre d'envergure, sans aucune exagération, a constaté Mme Elizabeth May, représentante nationale du Sierra Club. Plusieurs questions doivent être réglées immédiatement et il n'y a plus de ministre.»

La démission de M. Bouchard survient deux jours seulement avant le début des consultations publiques sur le fameux Plan vert, un projet quinquennal qui, selon le ministre, doit révolutionner la politique écologique du gouvernement.

«Sans un champion puissant au cabinet, il est à craindre que le Plan vert ne soit noyé», a déclaré pour sa part M. François Bregba, de l'Académie Rawson des sciences aquatiques.

«Je suis très, très triste, a-t-il dit. C'est quelque chose qui fait mal.»

«Je crains maintenant que tout progrès dans les questions d'environnement ne doive attendre plusieurs mois, jusqu'à la fin de la crise constitutionnelle.»

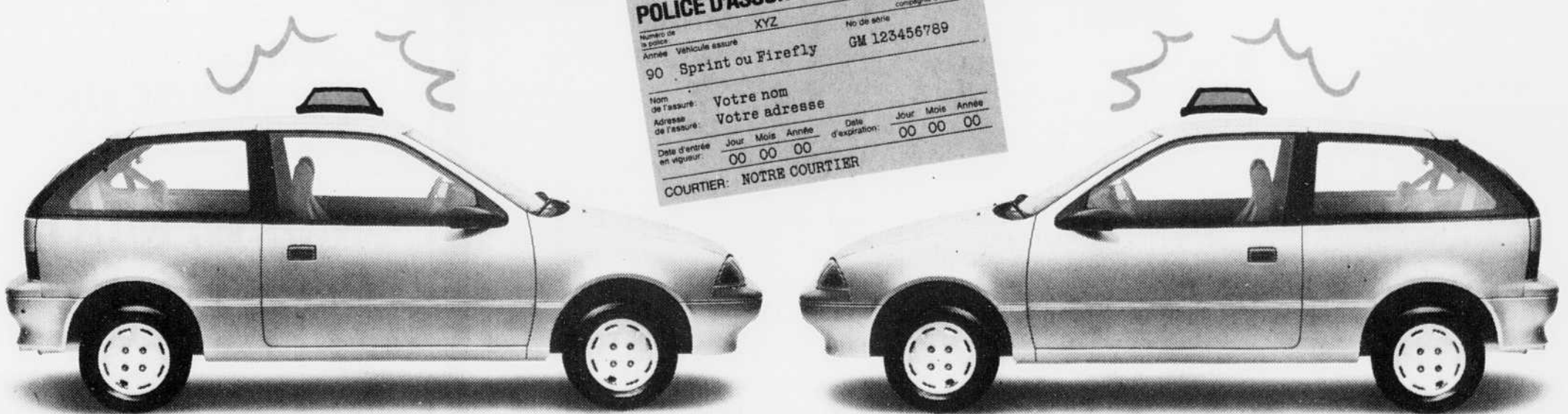
L'avenir de plusieurs projets controversés peut être en jeu, selon M. Bregba, comme le barrage de Rafferty, en Saskatchewan, le barrage d'Oldman, en Alberta, et la phase II de la baie James, au Québec.

Les écologistes redoutent que des gouvernements provinciaux ne profitent de la confusion à Ottawa pour réaliser ces projets controversés sans tenir compte des normes fédérales sur l'environnement.

M. Kai Millyard, des Amis de la terre, ne considère aucun député conservateur capable de remplacer M. Bouchard pour mener à bien les négociations prévues.

LE RETOUR DE

LA POLICE GRATIS



SPRINT ET FIREFLY À PARTIR DE
8 395 \$*

UN AN D'ASSURANCE AUTO GRATUITE À L'ACHAT D'UNE SPRINT OU FIREFLY



SEULEMENT
POUR UN TEMPS
LIMITÉ

*Taxes, transport et préparation en sus. Un concessionnaire peut vendre à prix moindre. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux Sprint et Firefly vendues à partir du stock d'un concessionnaire pendant cette promotion. Cette offre ne s'applique pas aux ventes commerciales. La police d'assurance couvre votre véhicule pour une période de 12 mois suivant la signature du contrat d'assurance. La police d'assurance vous offre une protection complète : • responsabilité civile pour une valeur de 1 000 000 \$ • dommages éprouvés par le véhicule assuré tous risques, franchise de 500 \$ • valeur à neuf garantie 12 mois. Seuls les résidents du Québec sont admissibles à cette promotion. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!

La population de Coaticook est derrière Gérin

Christian CARON

Coaticook

Il suffit de s'asseoir dans les restaurants, de marcher dans la rue ou de discuter avec des gens sur les parcs d'édifices publics pour constater à quel point le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, a l'appui de la population de Coaticook pour son geste posé vendredi dernier alors qu'il démissionnait du Parti conservateur.

Dans son édition d'hier, La Tribune mentionnait que le maire de Coaticook, André Langevin, appuie son député à 100 pour cent. Il semble en être de même pour les citoyens de cette ville, la ville natale du député Gérin.

«Je suis d'accord à 100 pour cent avec lui», a lancé Luc McClish, qui travaille à titre de comptable dans un magasin à rayons. J'estime qu'il a raison de tenir un discours indépendantiste. Les gens sont de plus en plus prêts à faire le grand saut. En fait, nous vivons présentement notre crise de l'indépendance. Et si le peuple est prêt, pourquoi attendre? De toute façon, il ne faut pas se le cacher, si nous restons dans la confédération, nous serons toujours une petite bebête à part».

Un autre Coaticookois, André Vaillancourt, croit que la population se doit d'appuyer les agissements de François Gérin. «C'est avant tout une question de respect envers les Québécois. S'il ne peut y avoir d'en-

tente relativement au Lac Meech, le Québec ne doit pas être lésé» a expliqué celui-ci.

Gérald Thibeault estime quant à lui que François Gérin n'avait pas vraiment le choix. «Il devait démissionner à la suite de ses déclarations. Je pense toutefois qu'il conserve l'appui de la population de Coaticook. L'important c'est avant tout de bien défendre les intérêts de ses électeurs», a noté celui qui occupe le poste de président de la Chambre de commerce de Coaticook.

Réal Tremblay, un camionneur chez Yellow, prétend que le député a peut-être agi un peu trop vite dans les circonstances. Selon lui, les députés

conservateurs en désaccord avec le processus du Lac Meech auraient dû démissionner tous en même temps. «Cela aurait certainement eu plus de poids» estime ce dernier. «Vaut mieux perdre dans l'honneur que de gagner dans le déshonneur», a ajouté son épouse Suzanne.

Denis Lehoux estime que ces démissions auront probablement des répercussions. «Et ça prenait François pour partir le bal», de lancer ce nettoyeur bien connu à Coaticook.

Claude Lanciaux, chauffeur d'autobus, lui résume la situation de façon brève: «François a du mérite; il a su se tenir debout».

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Seriez-vous prêt à voter pour un parti indépendantiste à Ottawa?



Paul Harvey

Yves Breton

Marcel Sévigny

Paul Harvey, de Coaticook: «Au provincial je n'hésiterais pas à voter pour un parti indépendantiste. Quant à voter pour un parti indépendantiste au fédéral, j'admets être un peu embêté. Au provincial le PQ est en place depuis plusieurs années alors qu'au fédéral il n'y a pas de structure d'état-blie.»

Yves Breton, de Coaticook: «Je ne suis pas un fervent de la politique mais de la façon dont ça va présentement, j'ai tendance à dire que j'opterais pour un parti indépendantiste au fédéral. En tout cas, je n'hésiterais pas à voter pour François Gérin. Si ce dernier s'est retiré c'est qu'il a vu des choses, il a constaté et a décidé d'agir.»

Marcel Sévigny, de Coaticook: «Non je ne serais pas prêt à voter pour un parti indépendantiste au fédéral. C'est au gouvernement provincial à qui revient la responsabilité de mettre les bases en place pour la souveraineté. Je suis, par ailleurs, d'accord avec les gestes posés par François Gérin et Lucien Bouchard.»

Luc Rodrigue, de Coaticook: «Si François Gérin et Lucien Bouchard se retrouvent au sein d'un tel parti, pourquoi pas? La majorité des gens ont confiance en eux. S'ils réorientent leur tir au fédéral, j'ai l'impression que plusieurs gens vont suivre et voter pour eux à Ottawa.»

Sylvie Marleau, de Coaticook: «Je n'ai jamais réellement songé à cela mais j'ai l'impression que ça revient au gouvernement provincial de faire la souveraineté. Il m'apparaît plutôt contradictoire pour le fédéral d'avoir un parti indépendantiste.»

Josée Filion, de Coaticook: «Pourquoi pas? Je pense que je pourrais encore voter pour François Gérin. Il faudrait sans doute une certaine période d'adaptation pour ce parti mais ça ferait du nouveau en politique.»



Luc Rodrigue

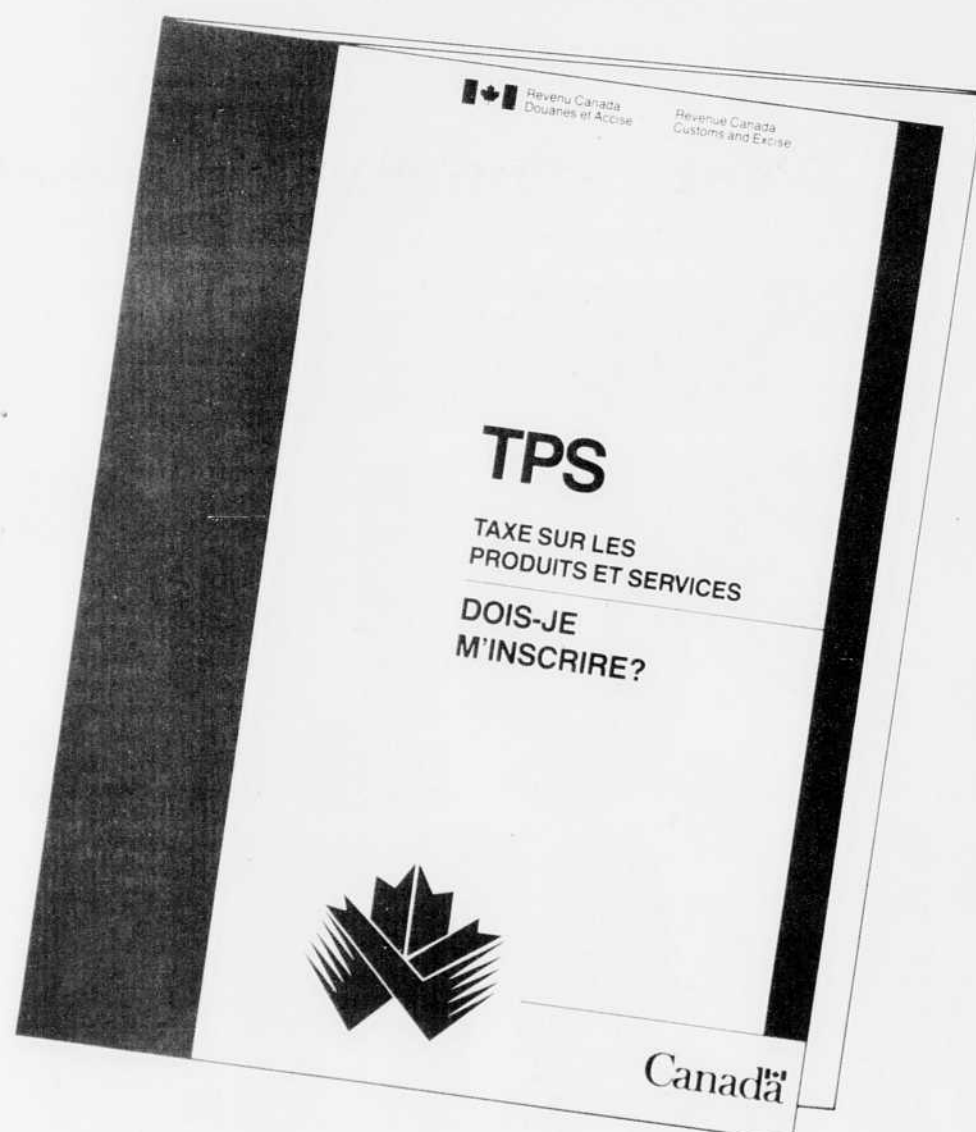


Sylvie Marleau



Josée Filion

Soyez prêt pour la TPS proposée...



... en consultant tout d'abord le cahier d'information sur la TPS que toutes les entreprises au Canada ont reçu par la poste.

Si vous ne l'avez pas reçu, ou pour toute question, faites le

1 800 363-5254
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h
ou passez en prendre un au bureau de poste.

Dispositif de télécommunication pour malentendants: **1 800 465-5770**

Préparez-vous:

- Pour savoir de quelle façon la TPS proposée touchera votre entreprise.
- Vous aurez tout le temps voulu pour choisir les mesures administratives qui vous conviennent.
- Vous apprendrez comment bénéficier des remboursements de la taxe de vente fédérale.
- Vous pouvez recevoir l'aide nécessaire pour adapter

vos système comptable et préparer votre personnel au changement.

- En plus d'obtenir de l'information et de l'aide en personne ou par téléphone, vous pouvez consulter la base de données contenant des questions et réponses sur la TPS, par modem, en composant le **1 800 267-4500**.

Revenu Canada est là pour vous informer et vous aider à vous préparer en vue de la TPS proposée.

Faites une bonne affaire. Préparez-vous maintenant pour la TPS.

Revenu Canada
Douanes et AcciseRevenue Canada
Customs and Excise

Canada

UN COMPAGNON PLEIN DE VIE... AU MEILLEUR PRIX!

PINSON ZEBRA

Prix sugg. 16.99
PRIX ROUFI 12.99SPECIAL
LIMITE
2 PAR CLIENT **4.99**

BEBE PERRUCHE

Prix sugg. 18.99
PRIX ROUFI 12.99

SPECIAL

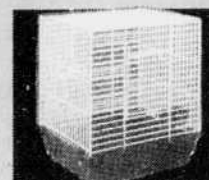
5.99
LIMITE
2 PAR CLIENT

PERRUCHE ARLEQUIN

de couleur blanche, jaune, bleue, etc.

Prix sugg. 28.95
PRIX ROUFI 16.99

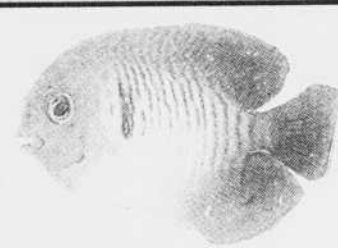
SPECIAL

9.99
LIMITE
2 PAR CLIENT

CAGE

à partir
de**9.99**

TOUS LES POISSONS D'EAU DOUCE

REDUITS
DE**30%**

Valide jusqu'au 9 juin 1990.



Animalerie ROUFI

VICTORIAVILLE
Carrefour Bois-Francs
758-4435THETFORD MINES
Boulevard Smith
338-2002SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie
569-6231

La construction du garage est maintenant commencée

IL FAUT FAIRE DE LA PLACE!

TOUS LES VÉHICULES DOIVENT ÊTRE VENDUS

EN INVENTAIRE:

**M.P.V., MIATA,
626, 323, MX-6,
PROTEGEE**

**AUCUN COMPTANT AVANT 3 MOIS!
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE**

PASSEZ-NOUS VOIR CHEZ

mazda MAGOG

Membre du groupe Auto Dymax Inc.

209, boul. Bourque, Omerville,
868-1101

14536

Gilbert Chartrand suit les traces de Gérin et de Lucien Bouchard

Pierre APRIL

Ottawa (PC)

Le député conservateur de Verdun-Saint-Paul, M. Gilbert Chartrand a également démissionné, hier, du caucus conservateur pour siéger comme indépendant.

«En remettant ma démission du caucus conservateur, a indiqué M. Chartrand aux Communautés, j'ai le goût de prononcer une phrase à laquelle je pense depuis quelques mois: M. (René) Lévesque vous aviez donc raison.»

Rien ne presse avant le 23 juin, selon Maurice Tremblay

Sherbrooke (MM)

«Sur le plan politique, le rapport Charest n'est pas acceptable pour le Québec. Mais avant de s'enrager et de démissionner, attendons au moins le 23 juin, quitte à faire un coup d'éclat ensemble.»

Maurice Tremblay, député conservateur de Lotbinière, ne voit pas l'urgence pour les représentants fédéraux du Québec de quitter les rangs du Parti conservateur avant le 23 juin, date ultime accordée pour la ratification de l'entente du lac Meech.

Selon le député, il reste toujours un espoir de réconcilier les parties. Il rappelle qu'en 1987, on accordait bien peu de chances au premier ministre Brian Mulroney de négocier l'adhésion du Québec à la famille canadienne.

«Or, il a réussi, précise Tremblay. S'il a réussi une première fois en 1987, il peut encore réussir. C'est pourquoi je me dis que rien ne presse avant la date ultime. Si ça ne fonctionne pas, les députés conservateurs du Québec pourront alors y aller globalement et quitter ensemble le caucus le 24 juin. Mais donnons au moins une dernière chance.»

Même s'il qualifie de regrettable la démission de Lucien Bouchard, Maurice Tremblay n'est pas affecté au point de repenser son avenir poli-

Comme son collègue de Mégantic-Compton-Stanstead, M. François Gérin, qui a démissionné du caucus conservateur vendredi dernier et le ministre Lucien Bouchard, hier, M. Chartrand a précisé que ses principes et convictions l'obligeaient à prendre une position plus ferme et l'amenèrent à différer d'opinion sur les grands débats de l'heure, dont celui entourant l'Accord du lac Meech.

Lui aussi n'a pas apprécié que certains membres du Cabinet et le premier ministre Brian Mulroney tentent de baillonner ceux qui n'appuient pas

les recommandations du Comité Charest, sur la résolution d'accompagnement présentée par le chef du gouvernement du Nouveau-Brunswick Frank McKenna.

«J'ai l'intention dorénavant de participer pleinement au débat entourant cet accord, a dit M. Chartrand, car il implique l'avenir du Québec. Je ne peux observer une politique du silence sur ce dossier important, car j'aurais honte devant mes enfants et mes petits-enfants s'ils me disaient dans plusieurs années 'papa, grand-papa, tu étais là et tu n'as rien dit ni rien fait'. Ce n'est pas en muselant les membres de la députation gouvernementale que nous pourrions trouver une solution adéquate au problème.»

Le député démissionnaire a précisé que le rapport Charest contient, selon lui d'autres amendements à l'accord du lac Meech. «En tant que Québécois, a-t-il ajouté, je trouve ces amendements inacceptables et je continue à croire et à dire que l'Accord original doit être maintenu. D'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi ce comité (Charest) a été formé.»

M. Chartrand a par ailleurs expliqué qu'il vouait toujours une admiration profonde au premier ministre Mulroney qui, selon lui, s'est laissé entraîner par le reste du Canada. «Je considère toujours le premier ministre comme une personne fiable et honnête, a-t-il précisé, car il a consenti tous les efforts possibles afin que les ententes du lac Meech soient respectées dans leur intégralité.»

Dans un geste de solidarité à l'endroit de leur député, les membres de



Gilbert Chartrand

l'exécutif de l'Association PC de Verdun-Saint-Paul ont remis officiellement leur démission auprès du PC-Canada, afin d'appuyer le geste du député Gilbert Chartrand et de protester contre tout amendement à l'Accord du lac Meech.

L'exécutif qui représentait plus de 1200 membres entend continuer à oeuvrer au sein de la circonscription, en défendant «l'Option Québec».

Le député Chartrand, un autre qui a appuyé l'option souveraineté-association en 1980, a été élu pour la première fois à la Chambre des Communes en 1984. Plus effacé que certains de ses collègues nationalistes, il a fait peu de bruit au cours des six dernières années et peu s'attendaient à ce qu'il soit le deuxième député à remettre sa démission.

portes et fenêtres
REVÊTEMENT RICHMOND inc.

SALLE DE MONTRE SUR PLACE

VENEZ NOUS VISITER ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT

- Portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Isolation
- Toitures

VENTE AU DÉTAIL
Installation dans tout l'Estrie

REVÊTEMENT RICHMOND inc.
1092, rue Belmont
MELBOURNE

Vinyle • Aluminium • Canexel

826-2445
ou 826-3607

Composez sans frais: 1-800-567-6033

BANG

C'est un super solde pré-été!

Ordinateur 8086 XT très commode
Avec un disque de 3 1/2" 720 K et RAM de 640 K intégrée, DeskMate, logiciel 10 dans un et capabilté de son parole numérique, T1000SL 2, 25-1402 (Moniteur non inclus).

899.00
~~1599.00~~

RABAIS \$700

Calculatrice de poche/répertoire
Garde jusqu'à 100 données en mémoire, noms et numéros de téléphone. C'est aussi une calculatrice. Idéale pour les gens occupés. Avec étui. 65-936

29.95
~~39.95~~

RABAIS 25%

Walkie-talkie SRG
Trois canaux, 1.5 watts et antenne à charge médiane pour puissance maximum. 21-1639

59.95
~~99.95~~

RABAIS \$40

Répondeur à 2 cassettes
Filtrage des appels, mise en marche à distance, volume réglable et voyants à DEL. Pour CA. 43-398

99.95
~~169.95~~

RABAIS 40%

Casque PRO-800
Se plie pour rangement. Léger, cordon 10 pi. 33-8100

29.95
~~49.95~~

RABAIS 40%

Magnéto à 2 platines
Copie à grande vitesse, lecture continue, réglages de niveau, compteur 3 chiffres. 14-649

199.95
~~299.95~~

RABAIS \$100

RABAIS*30. Magnétocassette
portatif personnel. 14-9164
Cour. 69.95..... solde **39.95**

RABAIS*70. Radio AM/FM
multi-bandes. Numérique. 20-221. Cour. 299.95..... solde **229.95**

RABAIS*37%. Microscopie
deux dans un. Puissance 30, portatif. 63-851. Cour. 15.95..... solde **9.95**

RABAIS*33%. Calculatrice
de bureau à 2 alimentations. 65-578. Cour. 17.95..... solde **11.88**

RABAIS*40. Interphone
à 2 stations. Touches éclairées. FM. 43-212. Cour. 99.95..... solde **59.95**

RABAIS*33%. Lampe de poche
pour enfants. Robuste. 60-2289. Cour. 5.95..... solde **3.95**

RABAIS*33%. Radio portatif
AM/FM avec H.P. de 4 po, écouteur. 12-625. Cour. 59.95..... solde **39.95**

RABAIS*30. Détecteur/métal
étanche. Manche ajustable. 63-3003. Cour. 119.95..... solde **89.95**

Radio Shack
Le magasin Radio Shack ou détaillant participant est dans les pages blanches

DIVISION INTER-TAN CANADA LTÉE

VISA MasterCard

CORRECTIONS

EATON

Cahier «Événement du million Eaton», encarté dans La Tribune, le mercredi 23 mai 1990.

Page 5 : C. Four à micro-ondes, «Genius» Panasonic, modèle NN6599. On devrait lire: 449,99 ch.

10 JB: Boîtes pour disquettes, non offertes à Sherbrooke.

KL: Boîtes de rangement pour disquettes, non offertes à Sherbrooke.

11 B: Appareils-photo «Infinity Twin» de Olympus.

G: Pellicule «Super HG-400» de Fujifilm avec prime: non offertes à Sherbrooke.

C: Ensemble pour appareil «Infinity Twin» de Olympus: non offert à Sherbrooke.

12 KLMN: Articles de fantaisie «Victorienne» en cristal: non offerts à Sherbrooke.

15 A: Ensemble «Beautyrest» de Simmons sur l'étiquette de l'illustration on devrait lire «Beautyrest Backcare».

Page 22 A: Système d'éclairage MALIBU pour patio, non tel qu'illustré, comprend six lampes et 2 projecteurs.

D: Panier à accrocher de 10 po.

Les articles suivants sont offerts sur commande seulement.

Page 2 A1: (Hors photo) Lave-vaisselle transformable Viking Eaton, modèle DC 351.

Page 14 R: Ensemble de dinette 5 pièces.

16 DEF: Unité murale en chêne Monterey.

17 AAK: Parures de fenêtres.

20 A: Ensemble contemporain pour chambre à coucher.

B: Table de nuit.

M: Ensemble lit complet.

A: Sofa.

D: Unité murale 3 pièces.

E: Fauteuil inclinable de 3 positions.

G: Canapé-lit.

H: Canapé et fauteuil genre colonial.

JK: Tables cocktail et de bout.

Veillez allouer un délai d'une semaine pour la livraison.

Page 2 B: Réfrigérateur Viking Eaton, modèle RF 1611.

3 C: Lave-vaisselle à encastrer Viking Eaton, modèle DU 180.

D: Machine à laver Viking Eaton, modèle EW 709.

20 N: Ensemble matelas-sommier «Spinal Comfort Deluxe».

Veillez allouer un délai de 3 semaines pour la livraison.

Page 14 AL: (Hors photo) Marmite 14 litres.

Veillez allouer 6 semaines pour la livraison.

Page 17 AAK: Parures de fenêtres.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient. 15064

Le gouvernement Mulroney en crise

Lapierre surpris de la rapidité du geste de Bouchard

Granby (PC)

Son propre avenir politique en suspens jusqu'au 23 juin, le député libéral de Shefford, M. Jean Lapierre, a été surpris de la rapidité avec laquelle le ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard, a renoncé à son siège de député conservateur aux Communes.

«J'aurais mieux compris son geste si les compromis contenus dans le rapport Charest avaient été mis en application, mais le message qu'il a livré au Parti québécois en fin de semaine a tout précipité. Aussi a-t-il choisi de régler la question une fois pour toutes. Il a fait face à sa minute de vérité».

Pour M. Lapierre, le geste de Lucien Bouchard est aussi courageux qu'éloquent quant aux intentions du gouvernement.

«Il est le symbole de ces millions de Québécois qui ont voulu donner une dernière chance à Ottawa. De ceux qui ont voté OUI au référendum, qui ont accepté de courir le «beau risque» du fédéralisme renouvelé et qui, aujourd'hui, se sentent trahis. Moi, j'ai voté NON, mais je partage sa vision des choses, sa lecture du rapport Charest coïncide avec la mienne».

Clyde Wells ne change rien à sa position

Presse CANADIENNE

Le premier ministre «récalcitrant» de Terre-Neuve, Clyde Wells, a indiqué, hier, que la démission du ministre Lucien Bouchard — et de deux autres députés conservateurs québécois — ne change rien à sa position constitutionnelle et ne met pas de pression supplémentaire sur ses épaules.

«Ca ne change pas l'inquiétude de Terre-Neuve à propos de la position de Terre-Neuve au sein de ce pays, à propos de la position de tout le pays et à propos de la sauvegarde des principes fédéraux fondamentaux dans ce pays», a-t-il expliqué aux journalistes.

Selon lui, la vague de démissions ne compliquera pas la marche de Terre-Neuve vers un compromis sur l'accord du lac Meech, «mais ça pourrait être le cas d'un point de vue québécois parce que les démissionnaires sont du Québec». M. Wells ne croit pas que l'avenir du Canada est bouché, comme le prétendent certains.

«Le Québec a autant d'avenir au sein du Canada que n'importe quelle autre province», a-t-il précisé.

Le premier ministre terre-neuvien a rejeté par ailleurs les accusations de Lucien Bouchard concernant le refus de Terre-Neuve d'entériner l'accord tel quel. «Rien de ce qu'on a fait ne peut être considéré comme étant inconstitutionnel, inconvenant ou incorrect», a-t-il tenu à préciser.

«Ce qu'il y a d'incorrect, c'est d'avoir voulu essayer de brusquer les Canadiens pour qu'ils acceptent des changements constitutionnels dont la majorité ne voulait pas. Les rudoier ainsi à force de peur et de moyens de pression, c'est inacceptable dans une société démocratique, que ce soit fait par le premier ministre, par un ministre ou par n'importe qui.»

McKenna: «Recul»

Auteur de la proposition d'accompagnement à l'Accord du lac Meech, qui a engendré les 23 recommandations du rapport Charest, le premier ministre Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, a estimé, hier, que la démission de M. Lucien Bouchard va contrecarrer les efforts pour faire ratifier l'entente constitutionnelle.

«C'est un grave recul pour le pays, a soutenu M. McKenna dans une interview. Et c'est un grave recul dans la recherche d'une solution à l'impasse du lac Meech».

«Actuellement, toutes les parties manifestent de l'entêtement et une incapacité de souplesse, de compromis et de changements».

«Il faut nous rendre à une conférence des premiers ministres et mettre dans nos coeurs la ferme résolution de trouver une solution à l'impasse».

«Nous n'avons pas encore vu se manifester cette volonté politique. Ni du côté du Québec, ni du côté de Terre-Neuve, ni du côté du Manitoba. Le temps est venu de la montrer maintenant.»

Manitoba

Au Manitoba, ce sont les trois partis politiques qui forment un front commun contre l'accord, tel que rédigé actuellement.

Pour le premier ministre conservateur Gary Filmon, qui dirige un gouvernement minoritaire, la démission de M. Bouchard pose de nouveaux obstacles, mais elle ne saurait empêcher les parties de trouver une solution.

La seule façon d'y parvenir, a-t-il indiqué, est de tenir une conférence des premiers ministres le plus tôt possible.

M. Filmon a révélé qu'il avait parlé au premier ministre Robert Bourassa, au cours des 24 dernières heures, et que ce dernier l'avait assuré de sa présence à une telle conférence.

M. Bourassa serait prêt, selon lui, à discuter de certains aspects du rapport du comité des Communes, présidé par M. Jean Charest. C'est ce même rapport qui a été fortement critiqué par M. Bouchard au moment de sa démission.

Le leader néo-démocrate du Manitoba, M. Gary Doer, a accusé M. Bouchard, pour sa part, d'essayer délibérément de saboter les efforts pour sauver l'entente constitutionnelle.

Mme Sharon Carstairs, chef du Parti libéral du Manitoba, a rappelé, quant à elle, que M. Bouchard «a voté pour la souveraineté-association en 1980».

Le calme

C'est un appel au calme, d'un autre côté, qu'a lancé le premier ministre Grant Devine, de la Saskatchewan, l'un des plus grands partisans de l'Accord du lac Meech.

«Ce n'est pas le temps de réagir avec excès, a-t-il dit. C'est le temps de garder les yeux sur la balle, de regarder où l'on va et de faire le travail».

Vander Zalm

Il n'y aurait probablement pas eu de démission de M. Bouchard, a affirmé quant à lui le premier ministre Bill Vander Zalm, si on avait tenu compte de ses propres suggestions, en janvier dernier.



Clyde Wells

RAYMOND LEMIEUX

inc.
26, Alexandre, Sherbrooke



RIDEAUX SUR MESURES
confectionnés à notre atelier.
Service de décorateurs compétents.
Service d'installation.

FORMIDABLE CHOIX DE COUVRE-LITS ET DOUILLETES EN MAGASIN AINSI QUE TISSUS ASSORTIS.

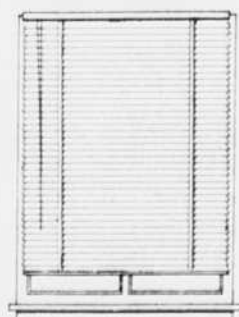
SUPER SPÉCIAL

25% de réduction sur toutes les tapisseries sur commande

STORES DE MARQUE DRACO À PRIX RÉDUIT
STORES VERTICAUX
Pour porte patio
en tissu, 75x84 **79⁹⁵** ch. P.V.C. 75x84 **59⁹⁵** ch.

STORES VÉNITIENS

en vinyle **20%**
Plissés, en vinyle. **15%** de rabais



- Descentes de bain
- Serviettes
- Rideaux de douche et fenêtre
- Vaste choix de coloris



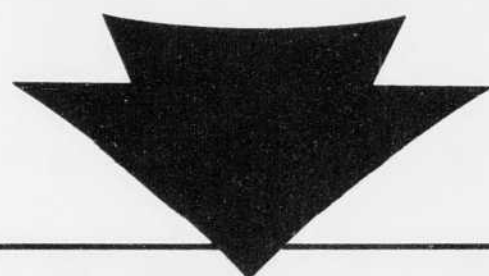
RAYON D'ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAINS



Une offre qui va laisser sa trace!

PARTEZ EN VACANCES CET ÉTÉ DANS UNE FIREFLY '90

et commencez à payer dans trois mois



Les 22 - 23 - 24 - 25 - 28 mai '90 seulement

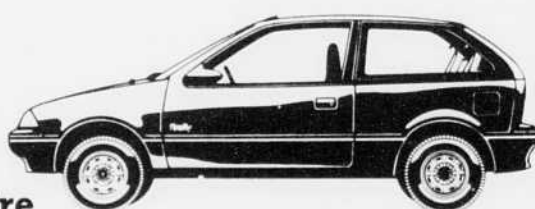
90 JOURS

SANS VERSEMENT*
SANS INTÉRÊT*

À L'ACHAT

D'UNE PONTIAC

FIREFLY en inventaire



AUSSI
Profitez de la police GRATUITE
1 an d'assurance automobile sans frais

*Sujet à approbation par GMAC

Aussi jusqu'au 28 mai

OBTENEZ GRATUITEMENT UNE GARANTIE DE 6 ANS OU 100,000 km

A l'achat de

Pontiac TEMPEST	Pontiac GRAND PRIX	Buick SKYLARK	Buick LE SABRE
Pontiac FIREBIRD	Pontiac 6000 LE	Buick CENTURY	Buick PARK AVENUE
Pontiac GRAND-AM	Pontiac BONNEVILLE	Buick REGAL	GMC SAFARI PASSAGER



DELUXE

PONTIAC-BUICK LTÉE

Un savoir-plaire reconnu

1567, King Ouest, Sherbrooke 569-9351